

L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex

Autor(en): **Bujard, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **38 (1990)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex

Par Jacques BUJARD

INTRODUCTION

C'est à l'occasion de la restauration complète de l'église du Grand-Saconnex que des recherches archéologiques ont été menées d'avril 1986 à mars 1987 par le Service cantonal d'archéologie. Le sous-sol de l'édifice a été intégralement fouillé et les élévations intérieures étudiées après l'enlèvement des crépis modernes. L'analyse des importants vestiges mis au jour a aidé à préparer une restauration remettant en valeur le bâtiment ; elle a aussi conduit à ajouter l'église du Grand-Saconnex à la liste des plus anciens lieux de culte chrétiens de la région¹ (fig. 1).

L'église du Grand-Saconnex est située à l'écart du village sur le rebord occidental d'un vaste plateau ; elle domine la route reliant Genève à Gex (fig. 2). Un grand parc la borde à l'est, ancienne propriété des nobles du Nant au XV^e siècle². L'église est juxtée au sud par un groupe de maisons qui abritait, comme nous le verrons, la cure aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le château des seigneurs de Saconay se trouvait au sud-ouest ; au nord, au-delà du cimetière qui entourait anciennement le sanctuaire, se voit encore une maison de maître³.

Le territoire de la commune a déjà livré des vestiges de son passé : sept haches préhistoriques de pierre polie ont été trouvées anciennement dans la source de la propriété du Jonc⁴, des tuiles romaines et quelques traces de murs, probablement de même époque, ont été mises au jour à proximité de l'autoroute au début des années 1960⁵. Quant au Haut Moyen Age, il est représenté par une centaine de tombes de l'« âge burgonde » ouvertes vers 1857 dans la propriété Sarasin et dans lesquelles ont été recueillis « une agrappe en fer damasquinée en argent et un fond de vase »⁶. Une vaste nécropole s'étendait donc à quelques centaines de mètres de l'église.

NOTICE HISTORIQUE

C'est par un biais pour le moins curieux que l'église du Grand-Saconnex entre dans l'histoire au milieu du XII^e siècle : l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable (1122-1158)

rapporte qu'un noble chevalier, nommé Enguizo, vit dans un songe le chevalier Pierre de la Roche lui rapporter qu'avant son départ pour la Terre Sainte il avait frappé le curé de Saconnex venu lui réclamer le paiement d'une dîme⁷. De nombreux actes sont ensuite passés devant l'église de Saconnex ; le plus ancien connu date de 1215⁸. Mais il faut attendre le XV^e siècle pour que les documents apportent quelques renseignements sur l'aspect architectural de l'édifice. La visite pastorale de 1412 mentionne l'image de saint Théodule, patron de l'église, et indique que la pierre de l'autel est fracturée et qu'un avant-toit devant l'entrée est à refaire⁹. La visite de 1443 précise que le vocable de saint Théodule a été remplacé par celui de saint Hippolyte, qu'une fenêtre doit être réparée avec de nouveaux fers (barreaux) et que la toiture vétuste de l'église nécessite une réfection à neuf¹⁰. En 1481, les paroissiens ont l'obligation de recouvrir, aux frais du curé, le chœur à la hauteur du toit de la nef, de reblanchir les murs du chœur à partir du sol, de plus interdiction est faite de rapprocher les cierges des murs. La chapelle de saint Jean et de saint Maurice, fondée et patronnée par les nobles de Saconay, est également visitée¹¹. Lors de la visite suivante, du 15 décembre 1517, il est prescrit de peindre treize croix au bas des parois de la nef ; la chapelle des Saconay est pourvue de tout ce qu'il faut¹².

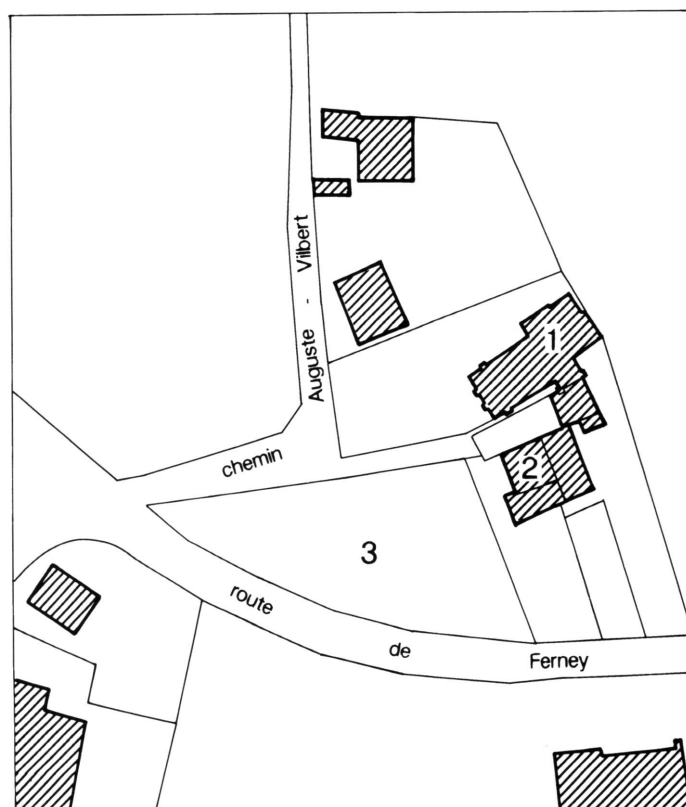
Le Pays de Gex est conquis par les Bernois en 1536 et un Edit de Réformation publié l'année suivante ; treize paroisses réformées sont instituées, dont une au Grand-Saconnex, et le culte catholique est interdit. Pour parachever l'instauration du protestantisme, un second Edit de Réformation est publié en 1548¹³. Le baillage est ensuite restitué à la Savoie en 1567, avant d'être pris par les Genevois lors des guerres de 1589¹⁴. Après le traité de Lyon qui réunit en 1601 le Pays de Gex à la France, Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV, favorise le retour du baillage au catholicisme et, en 1612, remet par lettre à l'évêque François de Sales toutes les églises de la contrée¹⁵. En 1613, le roi Louis XIII ordonne la restitution des églises aux catholiques qui en étaient jadis possesseurs, moyennant remboursement par eux des réparations faites à ces églises¹⁶. L'église du Grand-Saconnex est réaffectée au culte catholique et un curé réinstallé la même année dans la paroisse. Il faudra cependant attendre la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 pour que la population se convertisse en masse au catholicisme ; les



plus attachés à la religion réformée se réfugient à Genève ou dans le Pays de Vaud¹⁷.

Les visites pastorales reprennent dès 1663 ; cette année-là, il est enjoint au curé « ... de faire fermer à la clef les empoules et les fonds baptismaux, de faire faire une croix pour la procession et de faire réparer et unir les aix [planches] du plancher du cœur... ». La visite signale la chapelle des Saconay : « Il y a dans la dite esglise de Sacconex une chappelle à main gauche en entrant par la porte de la nef sous le vocable de la Sainte Vierge et de Saint Jean que l'on dit estre de la fondation de Sacconex sans recteur et dont les revenus ne sont point cogneuz. Mondit seigneur az ordonné que ladicte chappelle soit maintenue couverte par les heretiers soit successeurs des fondateurs et [dot]é dans l'année à faute de quoy qu'elle seroit rasé »¹⁸.

En 1668, « cette église n'est pas des mieux accomodées ny des mieux tenuës. La voûte du cœur menace ruine à cause d'une grande fente qui aboutit à l'arcade de la chappelle de messieurs d'Ogny de Sacconex qui a esté trouvée suffisamment ornée, le clocher a besoin de quelques réparations [...] le cimetière n'est pas clos... »¹⁹. Lors de la visite suivante, « le 26 de juin [1671] Monseigneur a sacré le maitre autel de l'église parochiale de Sacconex soub le vocable de St Hyppolite martyr [...] il a renouvelées les ordonnances de sa première visite générale avec la closture du cimestière soub peine d'interdit ipso facto après le synode prochain »²⁰. Cinq ans plus tard, en 1676, il est enjoint aux habitants « ... de maintenir la nef et la clôture du cimetière ». La chapelle des Saconay est à nouveau mentionnée : « il y a une chapelle du côté de l'évangile sous le vocable de Notre Dame et de St Sébastien sans recteur et sans revenus »²¹. En 1682, il est demandé de « ...mettre un crucifix en relief sur les balustres qui séparent la nef d'avec le chœur [...], de réparer la voutte du clocher, faire faire un chappiteau [avant-toit] à l'entré de la grande porte, finalement de tenir le cemetière bien clos. Mondit seigneur a visité la chappelle fondé à costé de la nef et du chœur du costé de l'évangile sous le vocable de la Ste Vierge et St Jean ainsy qu'est porté par la précédente visite, laquelle est de la nomination des seigneurs de Sacconex et laquelle est sans revenu et sans recteur. Est enioinct au sieur patron de faire vitrer la fenestre d'icelle, de la meubler et orner, de la doter suffisamment et d'y nommer un recteur dans six mois ». Le

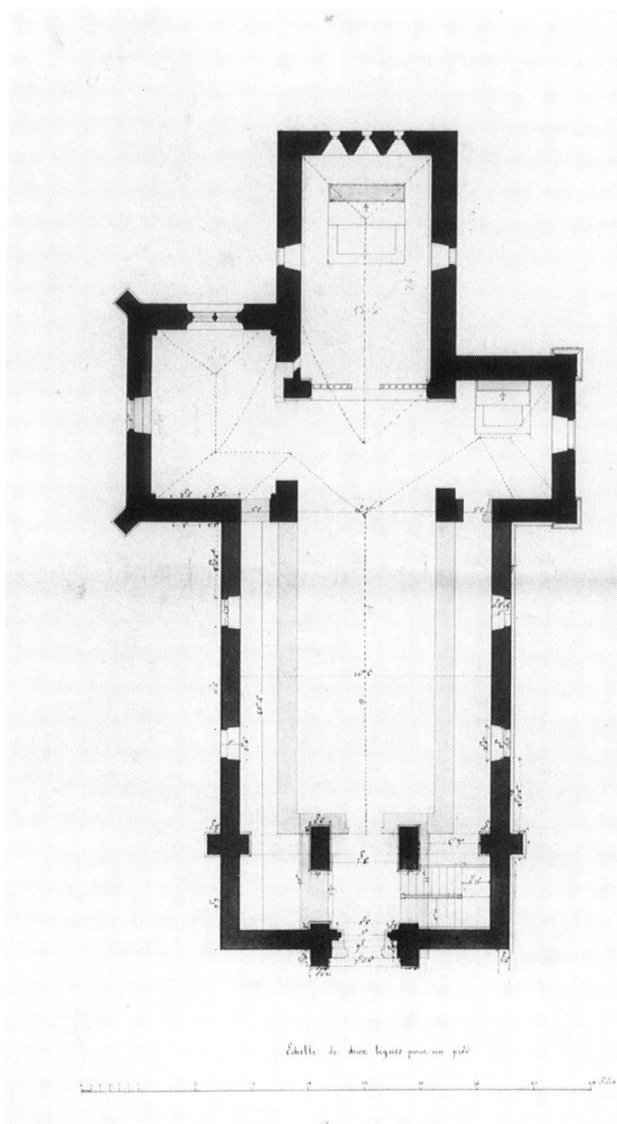


2. Les environs de l'église en 1849 avant les rectifications modernes des routes (d'après AEG. Cadastre F 16) 1. église. 2. ancienne cure. 3. emplacement du château des Saconay.

souvenir d'une autre chapelle est évoqué dans cette visite : « Il y avoit anciennement une chapelle à costé du chœur du costé de l'espitre [sud], de laquelle il n'y a aucun vestige, laquelle estoit sous le vocable de St Mauris, de laquelle il n'apparoit aucun revenus »²². En 1686, le visiteur réitère les injonctions de la visite précédente, demande aux seigneurs patrons de la chapelle de la Sainte Vierge et de Saint Jean « ... de la doter suffisamment de nommer un recteur et de la tenir en décent estat dans l'année, faute de quoy qu'elle sera proclamé et le droict de patronnage accordé à ceux que satisferont à tout ce que dessus ». La chapelle disparue est citée une nouvelle fois, mais sous le vocable du Saint-Esprit²³.

La visite de 1692 ne réclame pas de réparations à l'église, mais il est demandé aux patrons de la chapelle de la Sainte Vierge et Saint Jean «... de la meubler et orner décemment et surtout de faire réparer le couvert qui tombe en ruine le tout avant les rigueurs de la saison de l'hyvers ». La chapelle disparue du Saint-Esprit est de nouveau mentionnée²⁴.

1. L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex.



3. Plan de l'église du Grand-Saconnex par Jean-Pierre Guillebaud avec son projet de reconstruction de la nef, 1835 (AEG, P.P. 309).

En 1698, le visiteur ordonne de « ... faire fermer à la clef le couvercle des fonts baptismaux et le faire garnir de pointes de fer, et de faire boucher le trou qui est à la voute du clocher, le tout dans l'année ». Quant à la chapelle des Saconay, il est ordonné de « ... couvrir les gradins ou de les faire peindre, de tenir sur l'autel une carte du canon et un crucifix en relief et la tenir décemment, le tout dans l'année ». C'est entre la visite de 1692 et celle de 1698 que la chapelle sud a été reconstruite : « Autre chapelle vis à vis de la précédente, laquelle estoit ruinée et laquelle a esté restablie par ledit sieur curé sous l'an-

cien vocable de la Sainte Vierge et des saints Fabien et Sébastien, son revenu consiste en quinze florins monoye de Savoie, [...] le tout à forme de la recognoissance passé en faveur de la dite chappelle soit de Jacques Coquard fondateur d'icelle par la Claude fille de Jacques Coquard et femme d'Amed Gervais de Genève l'année mil cinq cent quarante deux signé Bouvier laquelle est dans un livre [...] entre les mains dudit sieur curé, lequel est dans le dessein d'orner la dite chapelle et d'en augmenter la fondation ... »²⁵.

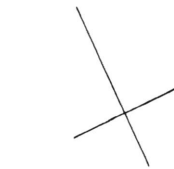
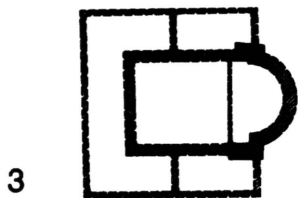
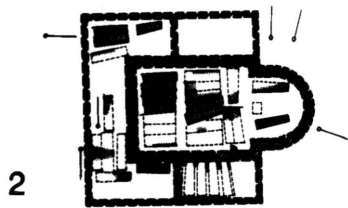
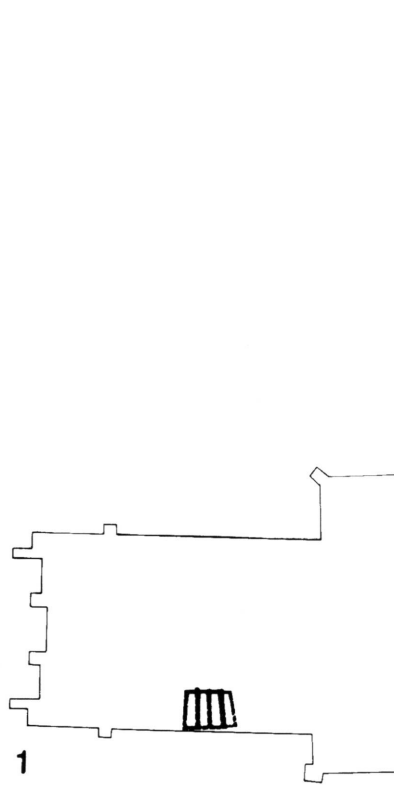
La dernière visite pastorale, la seule du XVIII^e siècle, est effectuée en 1765. Les deux chapelles sont mentionnées et le visiteur enjoint de « ... faire blanchir le chœur et élargir les fenêtres d'iceluy pour le rendre un peu plus aéré ... »²⁶.

Si ces visites pastorales fournissent les principaux renseignements d'archives sur l'église du Grand-Saconnex, quelques autres documents ont subsisté : le 5 juin 1681, il est versé au Sieur Coquet la somme de 153 livres « pour avoir refait en la nef de l'église dudit Saconnex quatre fenestres avec les vitres, trois marches, une porte de roch plastré blanchy, y employer six milliers de carrons ». Coquet reçoit également 402 livres « pour avoir fait trente toises de murailles tant en la maison de la cure que pour la terrasse a soustenir le clocher et murailles de la nef de ladite église, huit fenestres et deux portes »²⁷.

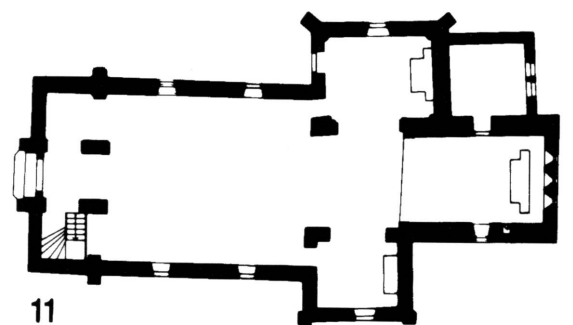
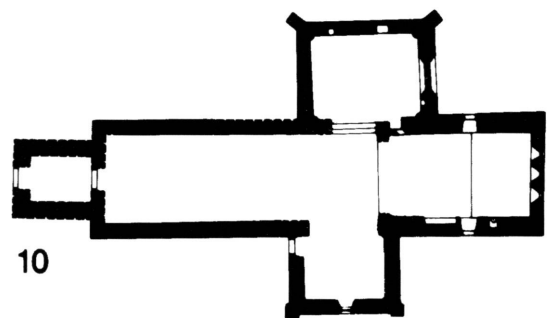
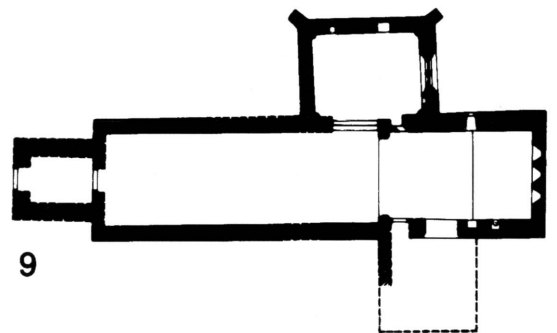
Le 6 novembre 1735, les communiens conviennent « de la nécessité indispensable de faire réparer la charpente et le couvert de l'église paroissiale dudit Saconnex [...] ainsi que le lambrissage d'icelle qui est ouvert et à jour en différents endroits, la charpente et le couvert du clocher qui menassent une ruine prochaine. Ensemble une muraille qui soutient celle de l'église du côté du vent soit midy, crainte qu'elle n'entrène avec elle celle de ladite église, comme encore toutes les autres réparations urgentes et qui seront trouvées nécessaires par les experts qui seront nommés ou convenus en temps et lieux pour en dresser un devis estimatif »²⁸. Ces travaux n'ont pas ou mal été exécutés, puisque les communiens du Grand-Saconnex se réunissent à nouveau le 28 octobre 1758 pour « ... délibérer des réparations à faire dans l'Eglise et couverts de

4. Plans schématiques des états successifs de l'église du Grand-Saconnex.

1. Tombes en forme de l'édifice funéraire primitif, V^e-VI^e siècle
2. Eglise funéraire, VI^e-VII^e siècle
3. Reconstruction de l'abside, VIII^e-IX^e siècle
4. Nef carolingienne IX^e-X^e siècle
5. Chœur préroman, X^e siècle
6. Eglise romane, XI^e siècle
7. Ajout d'une abside, XII^e siècle
8. Chœur gothique, XIII^e-XIV^e siècle
9. Clocher et chapelles latérales, état au début du XVI^e siècle
10. Chapelle sud de 1692-98
11. Eglise néo-gothique de 1837.



0 10m



ladite Paroisse ... » ; la liste des matériaux nécessaires à la réparation du « couvert » (toiture) de l'église et du clocher est dressée. Il est ensuite signalé « Que d'ailleurs il est à la charge de Mrs de Genève, qui sont décimateurs, diverses réparations à faire dans le cœur de l'Eglise et qu'il faut se pourvoir pour les y obliger. Que dans la chapelle qui est du costé du vent [sud] et annexée au maistre hostel, il faut retourner le toit et fournir les tuilles nécessaires et la recrépir. Que dans la chapelle du costé de bise de l'Eglise ditte la chapelle de Mr de Sacconnois il y a aussy des réparations très urgeantes et très dispendieuses [...] Ils ont encore dit que la terrasse qui soutient l'Eglise du costé du vent [...] tombe en ruine ... »²⁹.

Deux ans plus tard, le 1^{er} septembre 1760, il est procédé à l'adjudication à Joseph Moccand des « réparations urgentes à faire à la nef, au clocher et aux chapelles de l'église paroissiale de Sacconnex »³⁰.

Un document non daté se rapporte aux travaux à exécuter par « Messieurs de Genève » dans le chœur cités par les communiens en 1758. Il est probable que ces travaux n'ont été effectués qu'après la visite de 1765 demandant le blanchiment du chœur et l'élargissement de ses fenêtres : « Réparations à faire au cœur de Saconay, faire hausser la muraille du cœur de levant et bise de deux pieds et demy de Roy, rembourcher tout le dehors, plastir un certain endroit du dedans et blanchir par tout, plastir et blanchir tout le tour de l'authel, barrer toutes les fenestres dudit cœur, comme aussy mettre des barreaux à la luquerne qui regarde dans le cœur de la chappelle de Mr de Saconay, faire une marche à l'entrée du cœur avec un gallon renouvelé qui porte trêze pied de longueur. Charpente :

Refaire le couvert tout à neuf à thuille platte, qui porte en longueur vingt huit pied de long, une grosse de liteaux, environ quatre milliers de thuille — douze grand chevrons de trente pied la pièce, pannes. Faut hausser le premier soupied [sol], faire les deux marches proches l'autel de noyer — et le balustre à l'entrée du chœur pour le séparer d'avec la nef et le tenir fermer »³¹.

En 1789, il est nécessaire de remettre en état la tribune de la nef ainsi que « les escaliers qui servent en même tems pour monter au clocher ». Quant au « plafond de l'église qui peut être supprimé, l'entrepreneur [...] rabotera les poutres et les planches proprement et les peindra en couleur grise » afin de réduire les frais d'une reconstruction complète³².

Après la Révolution, qui vit l'abolition temporaire du culte et la suppression des cloches, les procès-verbaux de la municipalité mentionnent à la date du 21 germinal de l'an XI (12 avril 1803) « que l'ancienne Eglise de cette commune étant restée à sa disposition. Il a déjà été pourvu aux premières réparations les plus indispensables pour l'exercice du culte en sorte qu'on y célèbre [...] le service Divin. [...] Que la Commune serait absolument hors d'état de fournir par elle même aux moyens nécessaires [...]

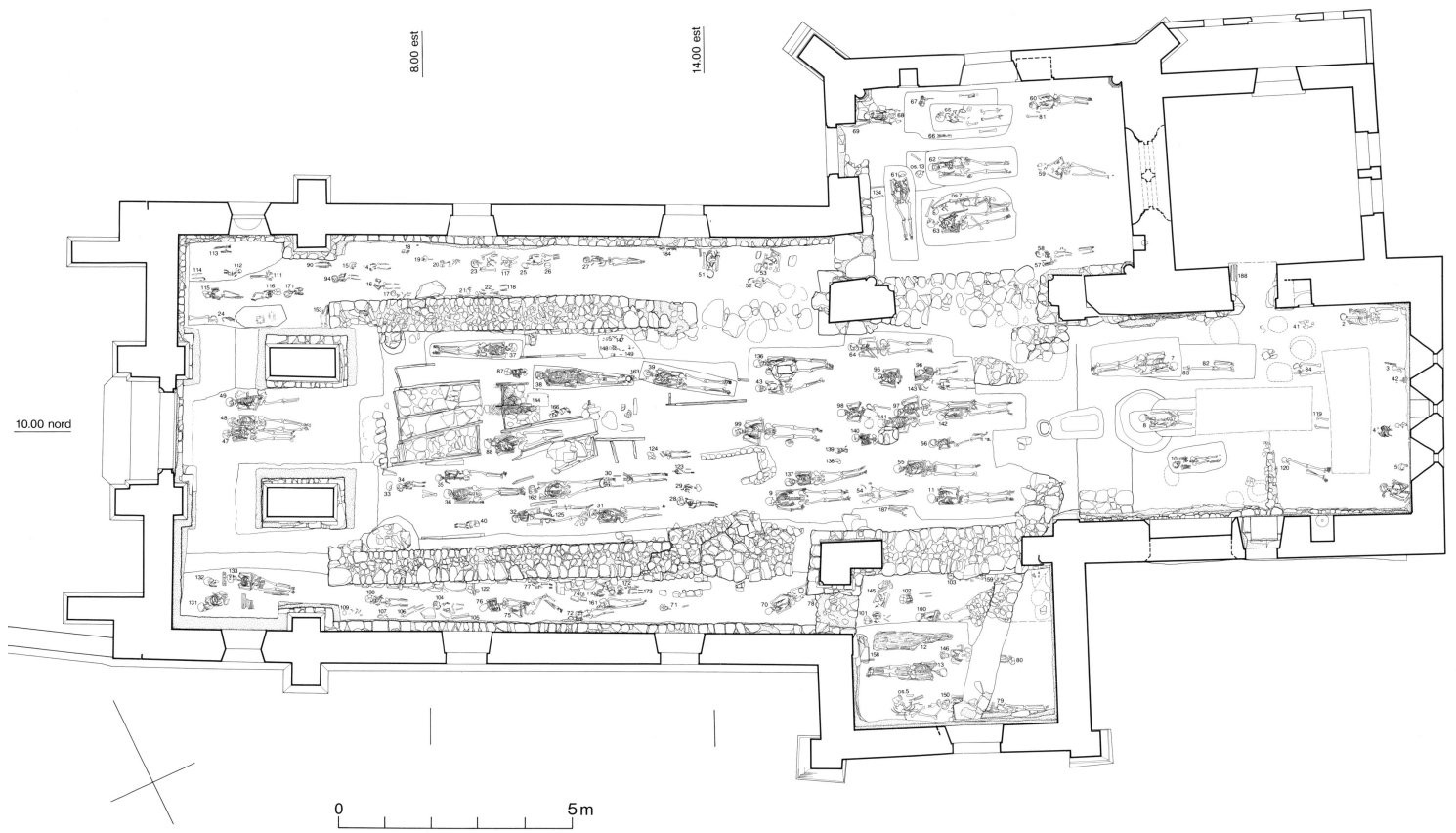
pour relever le clocher et y placer une cloche dont elle a déjà fréquemment senti le besoin ... »³³.

Le curé du Grand-Sacconnex s'était déjà plaint en 1788 de l'exiguïté de son église³⁴ ; le 16 brumaire an XII (9 novembre 1803) les conseillers municipaux de Pregny, village desservi par le curé du Grand-Sacconnex, demandent que celui-ci « ... vint tous les dimanches dire la messe à Pregny, l'église de la commune de Sacconnex étant trop petite pour accueillir, les dimanches et jours de fête, les habitants des deux communes réunies, et ceci d'autant plus qu'elle est meublée de bancs sur lesquels les fidèles de Sacconnex, qui les ont fait placer, refusent de laisser s'asseoir les fidèles de Pregny »³⁵. Le 25 mai 1807, à la suite de l'arrêté du préfet du 27 décembre 1806 réunissant la commune de Pregny à celle de Sacconnex pour l'exercice du culte, le conseil de commune du Grand-Sacconnex approuve le devis dressé pour les réparations à faire à l'église pour la réception des habitants de Pregny³⁶.

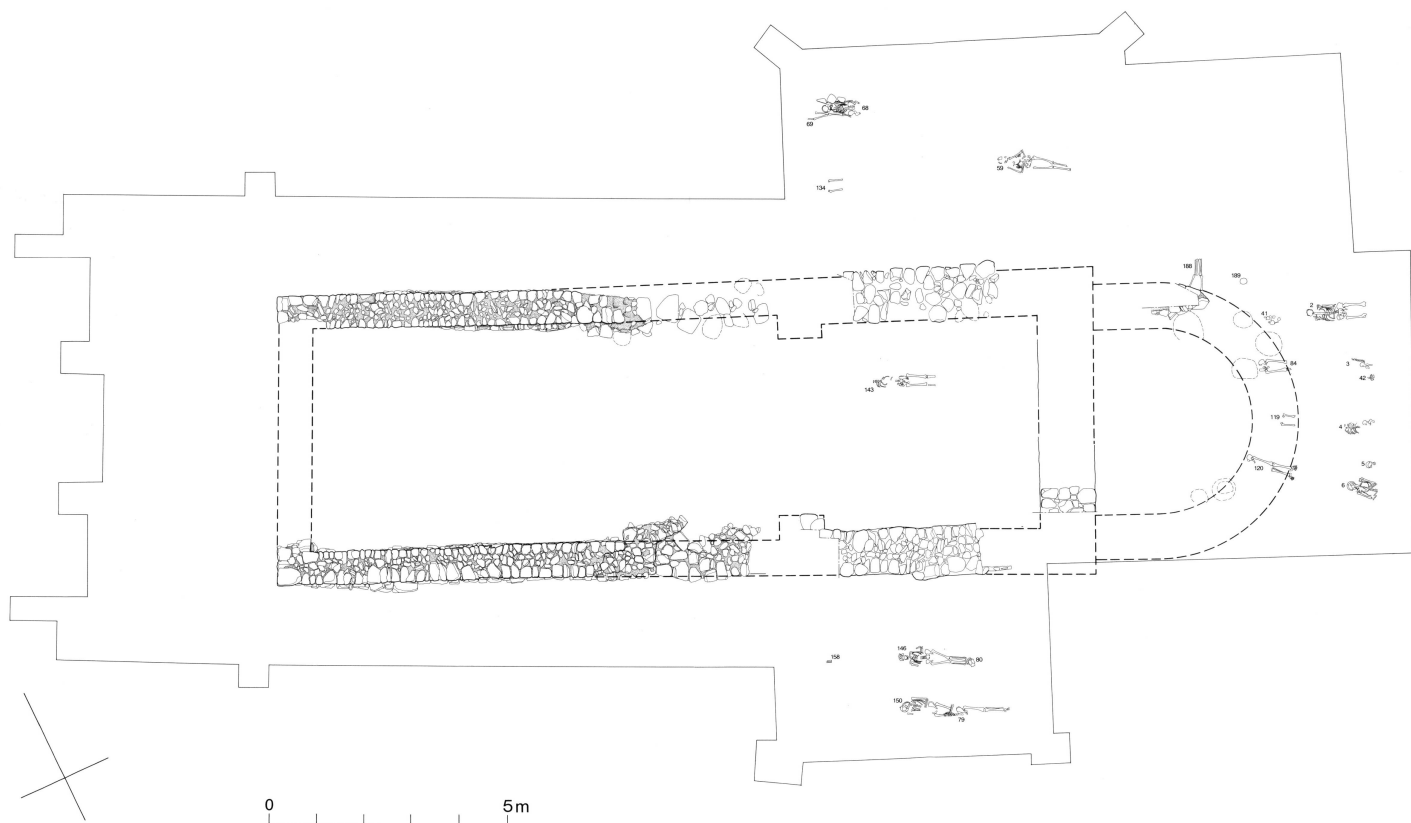
Le 1^{er} vendémiaire de l'an XIV (23 septembre 1805), le serrurier François Chevassu est payé 50 florins 6 sols pour des ouvrages faits dans l'église³⁷, puis l'architecte François Dunoyer, de Ferney, propose en 1814 un plan et un devis pour la reconstruction du clocher³⁸. Celui-ci est simplement réparé en 1819³⁹. D'autres travaux d'entretien de l'église sont encore portés aux budgets communaux de 1821, 1822 et des années suivantes⁴⁰.

En 1834, enfin, sont établis des « ... plans et devis des travaux à faire à l'Eglise pour la réparer, l'agrandir et en reconstruire le clocher ». Ces plans, proposés par l'entrepreneur Broliet, sont jugés peu satisfaisants⁴¹ et un nouveau projet est demandé l'année suivante à l'architecte Jean-Pierre Guillebaud (1805-1888)⁴². Malgré une requête de onze membres du Conseil Municipal du Grand-Sacconnex demandant la reconstruction complète du bâtiment⁴³, le Conseil d'Etat opte pour une reconstruction partielle, l'Etat payant les deux tiers de la dépense estimée à 42 000 florins, auxquels viendront s'ajouter d'autres frais non prévus à l'origine, comme la création d'une sacristie⁴⁴. Les travaux sont effectués en 1837 sous la direction de Jean-Pierre Guillebaud par les entrepreneurs Deleiderrier et Tophel⁴⁵ (fig. 3).

Le chœur et les deux chapelles latérales sont conservés, tandis qu'une nouvelle nef et un nouveau clocher sont construits dans le style néo-gothique. Par suite peut-être du refus de rebâtir l'ensemble de l'église, des actes de malveillance sont commis sur le chantier : dans la nuit du 17 au 18 septembre 1837, « ... six appuis qui soutenoient l'arc à l'entrée de la chapelle de droite de l'église en reconstruction au Grand-Sacconnex ont été violemment arrachés et jetés bas, mais sans préjudice apparent à l'arc qui a été garanti par le nouveau mur d'angle déjà élevé à une certaine hauteur »⁴⁶. En 1838, le mur du cimetière qui bordait l'église au nord et à l'ouest est refait avec l'entrée dans l'axe de la porte de la nef⁴⁷ ; ce cimetière sera



5. Plan général de la fouille.



6. Plan de l'église romane et des sépultures contemporaines.

ensuite déplacé à l'extérieur du village en 1896⁴⁸.

L'église ne subit plus pendant un siècle de travaux importants avant sa restauration en 1944-1945 par les architectes Joz-Roland et Bernard. L'archéologue cantonal Louis Blondel procède alors à une première étude de l'édifice et effectue deux sondages dans le chœur, où seuls quelques ossements sont découverts⁴⁹.

La nouvelle restauration, menée par M. Jacques Malnati, débute en 1984-1985 par la réfection extérieure et se poursuit en 1987-1988 par celle de l'intérieur⁵⁰.

Si les documents d'archives ne remontent pas au-delà du XII^e siècle, les fouilles archéologiques de 1986-1987 ont montré que l'église du Grand-Saconnex figurait parmi les plus anciens édifices de culte de la campagne genevoise. Au long de ses quelque quinze siècles d'existence, le bâtiment a suivi une évolution complexe que cette étude tentera de reconstituer (fig. 4 et 5).

Les vocables de l'église et des chapelles

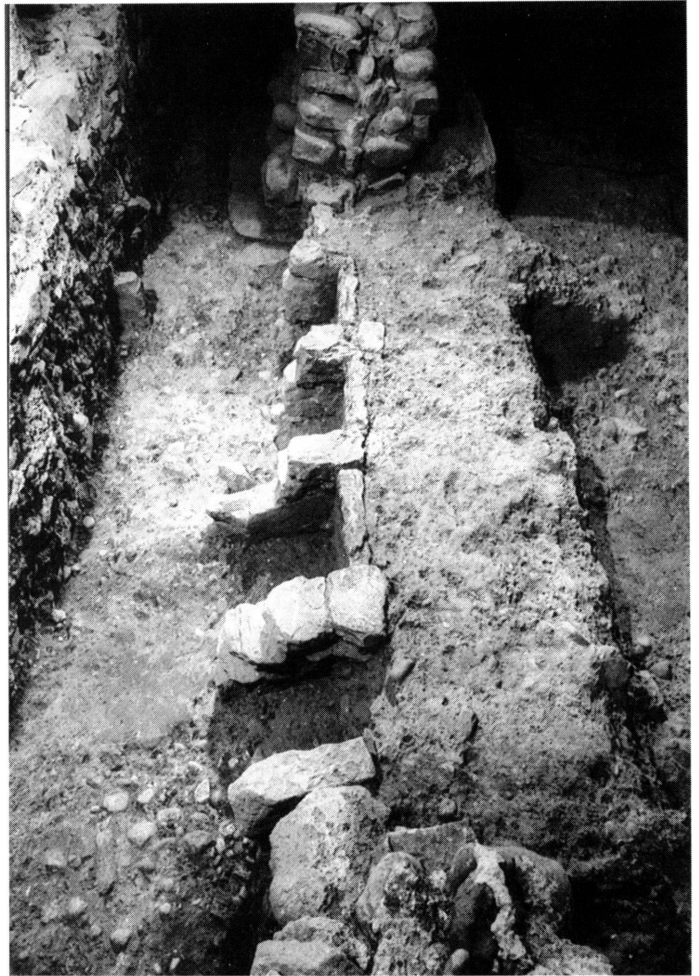
L'église était dédiée au début du XV^e siècle à saint Théodule. Saint Théodule, ou plus exactement Théodore, était évêque d'Octodure (Martigny) à la fin du IV^e siècle. Eucher, évêque de Lyon mort en 449 ou 450, lui assigne un rôle important dans la découverte et la mise en honneur des reliques de saint Maurice, primicier de la légion thébéenne, martyr selon la tradition à Agaune (Valais) avec ses compagnons ; les reliques de saint Théodule font, à leur tour, l'objet depuis le VIII^e siècle au moins de la vénération des fidèles dans l'église qui porte son nom à Sion⁵¹.

Le vocable de saint Hippolyte, signalé dès 1443 au Grand-Saconnex, était peu répandu dans le diocèse de Genève où seules quatre paroisses sur plus de cinq cent cinquante lui étaient consacrées⁵². Saint Hippolyte, soldat romain chargé de garder saint Laurent dans sa prison, aurait subi le martyre après s'être converti.

Les vocables des chapelles du Grand-Saconnex ont varié au cours des siècles et les visites du XVII^e siècle montrent une certaine confusion dans les dénominations des autels. Il n'est pas précisé si le saint Jean auquel était dédié la chapelle des Saconay était saint Jean-Baptiste ou saint Jean l'Évangéliste. Il était ici associé à saint Maurice.

Les saints Fabien et Sébastien auxquels était consacrée la chapelle sud étaient invoqués pour se protéger de la peste. De très nombreuses chapelles leur ont été élevées dans la région jusqu'au XVII^e siècle⁵³.

La chapelle disparue du Saint-Esprit mentionnée en 1686 et 1692 rappelle le souvenir d'une confrérie répandue dans presque toutes les paroisses du diocèse à la fin du Moyen Âge⁵⁴. Une autre confrérie, celle du Saint-Rosaire, est mentionnée en 1765 lors de la visite de Mgr Biord qui « exhorte les paroissiens à la rendre plus florissante et plus nombreuse ». Ces confréries de dévotion à



7. Vestiges des tombes en *formae* de l'édifice funéraire primitif.

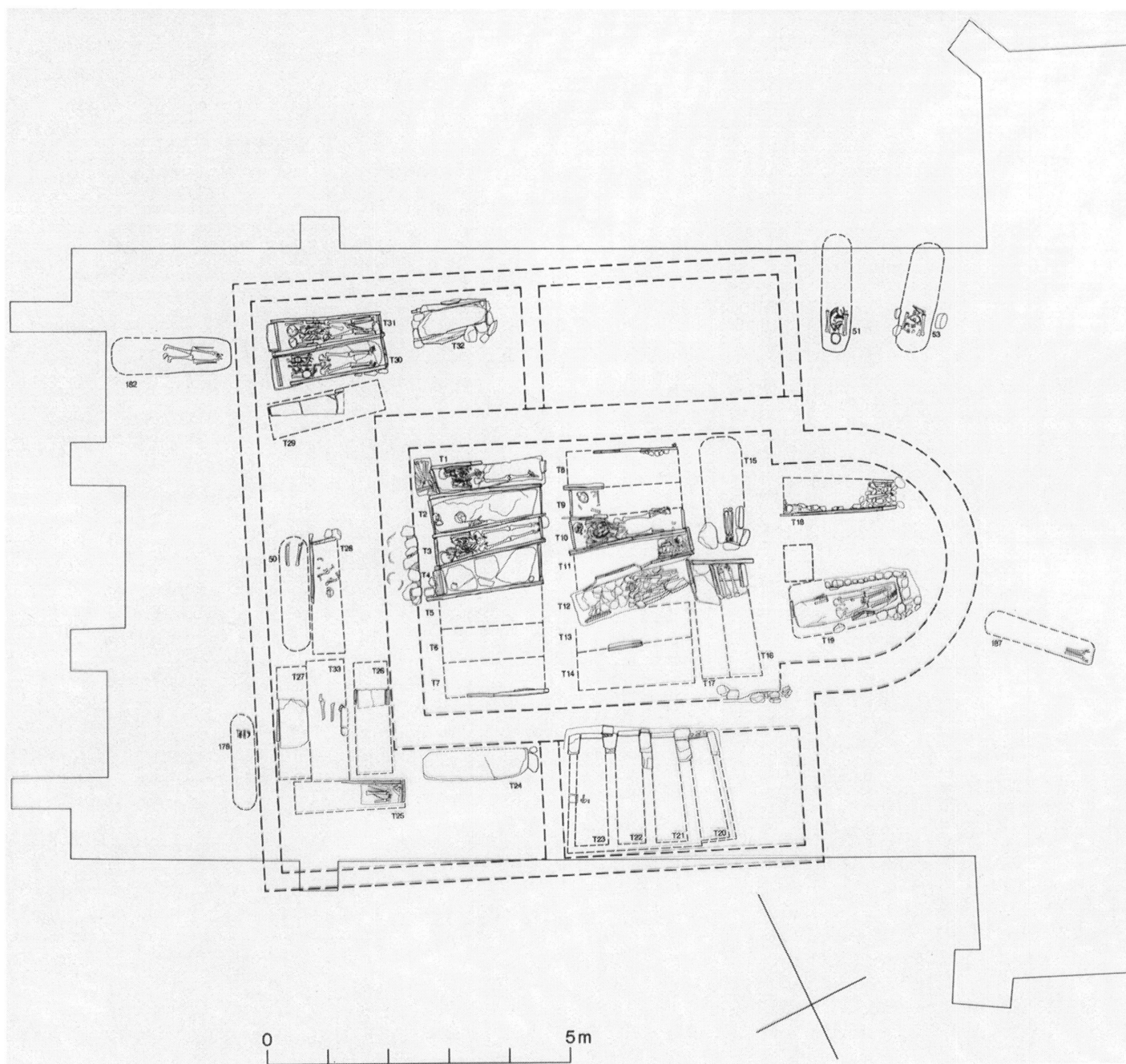
la Vierge disposent généralement d'un autel dans l'église. Au Grand-Saconnex son emplacement n'est pas connu, mais la confrérie utilisait peut-être celui de la chapelle sud également dédiée à la Vierge.

Depuis le XIX^e siècle, la chapelle sud est consacrée à la Vierge uniquement et celle du nord à saint Joseph.

LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Les tombes primitives

Quatre tombes constituent les plus anciennes structures dégagées dans l'église. Ces tombes sont orientées nord-sud ; il n'en subsiste que l'extrémité nord (fig. 4.1 et 7). Trois tombes contiguës ont d'abord été construites simultanément en *formae* ; leurs quatre murets latéraux sont formés de deux à quatre assises de moellons de



8. Plan de l'église funéraire, VI^e-VII^e siècle. (les n^{os} de tombes précédés d'un T figurent en chiffres romains dans le texte.)

molasse liés au mortier de chaux, tandis que des dalles de molasse constituent les trois parois nord. Les fonds ne sont pas aménagés ; quant au sommet parfaitement horizontal des tombes, il suggère une couverture en dalles (T. XXI-XXIII)⁵⁵.

Une quatrième tombe a été ajoutée par la suite à l'est des trois premiers coffres (T. XX). Elle est moins profonde et de construction peu soignée : le segment conservé de sa paroi orientale est fait d'un seul bloc de molasse grossièrement taillé, tandis qu'une mince dalle calée par des cailloux ferme la tombe au nord.

Ces tombes sont antérieures à la première église puisque son mur sud vint les recouvrir (fig. 8). L'ajout d'une quatrième tombe, parfaitement alignée, au groupe primitif indique que celui-ci était resté visible ; un petit édifice a donc dû abriter ces sépultures. S'il ne reste aucune trace de murs au Grand-Saconnex, de tels édifices ont déjà été mis au jour dans les environs, notamment dans les nécropoles de La Madeleine⁵⁶, de Sézegnin⁵⁷ et de la colline du Renard à Meyrin⁵⁸, à Confignon⁵⁹, à Saint-Julien-en-Genevois⁶⁰, ainsi qu'à Saint-Prex⁶¹. Sauf à Sézegnin et à Meyrin, ils ont tous, comme au Grand-Saconnex, été le point de départ du développement d'une église.

Des *formæ* maçonnées sont attestées dans les mausolées de Saint-Prex (Vaud)⁶² et de Saint-Maurice (Valais)⁶³ ; les tombes maçonnées sont d'ailleurs le plus souvent installées dans des bâtiments⁶⁴. L'orientation nord-sud des tombes évoque une date assez ancienne puisque, sauf contrainte architecturale, les tombes du bassin genevois sont généralement orientées ouest-est dès le v^e siècle⁶⁵. Les sépultures du Grand-Saconnex pourraient de ce fait remonter au v^e siècle déjà. D'après l'analyse anthropologique de Christian Simon, les ossements recueillis dans la tombe XXII appartiennent à deux hommes et une femme ; les *formæ* ont donc été réutilisées plusieurs fois.

Ces *formæ* se trouvaient environnées d'autres tombes, puisque plusieurs fragments d'ossements humains ont été retrouvés sous les tombes en dalles de la première église. Une nécropole s'étendait donc autour de l'emplacement actuel de l'église ; elle n'était distante que de quelques centaines de mètres de celle fouillée vers 1857 dans la propriété Sarasin.

L'église funéraire

Une église a ensuite été construite au nord des *formæ*, elle avait une nef rectangulaire d'environ 5,90 m de longueur et 4,30 m de largeur et un chœur semi-circulaire⁶⁶ (fig. 4.2 et 8). Une partie du soubassement de sa façade occidentale est conservée ; cette fondation n'était profonde que de 0,25 m et large de 0,55-0,60 m. Quelques pierres de l'épaulement sud du chœur sont également restées en place, elles portent des traces du même mortier blanc que celui de la façade.

Le sous-sol de l'église a été entièrement occupé par des tombes rectangulaires ou légèrement trapézoïdales en dalles de molasse. C'est essentiellement leur organisation qui permet de restituer le plan de l'édifice. Celles de la nef sont réparties en deux rangées de sept (fig. 9). Ainsi que l'atteste la disposition des dalles, elles ont été aménagées successivement depuis les parois vers le centre de la nef, ce qui — vu leur forme trapézoïdale — a amené un fort désaxement des tombes du milieu. Ces coffres étaient couverts de dalles de molasse dont de nombreux fragments ont été retrouvés dans les remplissages des sépultures. Si les parois ne présentent pas de différences notables d'une tombe à l'autre, il n'en va pas de même des fonds : certains sont formés d'une dalle de molasse (I-II) ou de plusieurs dalles irrégulières liées au mortier (IV). D'autres encore sont faits d'un pavage de petits cailloux (III, VII, VIII, XI) parfois recouverts d'une couche de mortier (III, VII). Une seule tombe est pavée de gros cailloux (XII) et deux n'ont jamais été dotées d'un fond aménagé (IX-X).

9. La rangée occidentale des tombes en dalles de molasse de la nef, VI^e-VII^e siècle.



Deux tombes en dalles ont trouvé place dans le chœur. L'une (XVIII) a un fond de petits cailloux recouverts partiellement de mortier. Le fond de l'autre (XIX) est dallé de molasse. La disposition de ces deux sépultures, de celles placées à l'extérieur, ainsi que les restes de l'épaulement sud, permettent de reconstituer le tracé du chœur sous la forme d'une profonde abside semi-circulaire.

Le sol était en terre battue et affleurait les tombes, certaines dalles de couverture ou de paroi montrant des traces d'usure ou de rubéfaction. Celui de l'abside se trouvait à 0,25 m au-dessus de celui de la nef, les sommets des tombes présentant une différence de niveau entre les deux parties de l'église. En tenant compte de deux pierres subsistant au sud, la marche était située à 1 m de l'arc triomphal ; sans doute était-elle surmontée d'un chancel fermant l'étroit *presbyterium*.

Trois tombes ont été plus tard placées, au même niveau que celles du chœur, sous cet emplacement privilégié du *presbyterium*. Deux (XVI-XVII) forment une tombe double en dalles de molasse, la troisième (XV), la plus tardive, orientée nord-sud, est à entourage de pierres⁶⁷.

Pour la plupart, les tombes ont été plusieurs fois réutilisées, les ossements des anciennes inhumations étaient le plus souvent repoussés le long des parois ou vers les pieds. Dans quelques cas, les corps étaient superposés. C'est ainsi que deux hommes et deux femmes ont été successivement déposés dans la tombe I, après que les ossements d'un adolescent aient été réenterrés dans une fosse de réduction creusée à l'extérieur du coffre. Les tombes II, V, et XIX contenaient les restes de deux individus, les tombes XII et XVIII de trois, la X de trois hommes, deux femmes et un enfant et la III de six personnes dont quatre hommes.

Un petit pot en céramique commune (objet n° 64, voir le catalogue) a subsisté dans la tombe IV (fig. 29). Datable du VI^e-VII^e siècle, il devait être placé à côté de la tête du mort dont le squelette a été enlevé lors du comblement tardif de la tombe. D'autres tombes (V, XI, XII, XXX) ont également renfermé des céramiques à l'une ou l'autre phase de leur utilisation, des tessons ayant été retrouvés dans leur remplissage. Notons que ce type de dépôt est extrêmement rare dans notre région, alors qu'il est courant dans la vallée du Rhône.

Le portique et les annexes

La surface disponible pour les inhumations à l'intérieur de l'église a été agrandie par un portique ; il ne reste aucune trace des parois mais son plan est restitué par la disposition des tombes qu'il abritait. D'une largeur d'environ 2 m, il entourait la nef sur trois côtés et offrait de la place pour une vingtaine de tombes dont la moitié ont

disparu. Au moins une des sépultures conservée (t. 50) a été effectuée en pleine terre ou dans un coffre de bois et une autre (t. 176) est à entourage de pierres, mais la plupart ont été pratiquées dans des coffres en dalles de molasse. Ceux-ci ne diffèrent guère par leur forme ou leur structure des tombes placées à l'intérieur de l'église, tout au plus ont-ils plus systématiquement des fonds en dalles de molasse (XXIV-XXVII, XXIX-XXXI). Seul le fond de la tombe XXVIII placée devant l'entrée n'a pas été aménagé. Ces tombes sont parallèles aux axes des ailes du portique, soit ouest-est dans les ailes latérales et sud-nord devant la façade. Dans l'angle nord-ouest du portique, la tombe XXXI conserve au sommet de ses parois latérales les deux encoches dans lesquelles était posée la barre de bois soutenant la dalle de couverture. Cette tombe est la plus ancienne des trois occupant l'angle ; la tombe XXX lui a été adossée, puis une autre (XXIX) a été creusée plus tard. C'est sans doute de l'une de ces trois tombes que provient une dalle de couverture, déplacée plus tard, sur laquelle trois jeux de marelle (ou moulin) ont été gravés dans la molasse avant la mise en terre (fig. 5 et 10). Ce jeu très répandu dans l'Antiquité a perduré jusqu'à nos jours. Ovide (43 av. J.-C.-17/18. ap. J.-C.) en donne les règles dans l'Art d'aimer (II, 365-366) : « on y joue au moyen de trois pièces pour chaque joueur sur une petite table dressée à cet effet ; pour gagner il faut amener ses trois pièces sur une même ligne ».

Une tombe (XXXII), dans le bras nord du portique, présente un aspect différent ; il s'agit d'une sépulture d'enfant dont le fond et les parois latérales sont faites d'épaisses dalles de gneiss vert, tandis que les extrémités sont murées en cailloux. L'extrémité occidentale a été détruite lors de la réutilisation de la tombe pour un adulte, les deux grosses dalles en gneiss de la couverture ont toutefois été remises en place.

La plupart de ces tombes ont été, comme celles de l'église, plusieurs fois réutilisées ; quatre enfants ont été déposés devant la porte dans le coffre XXVIII, deux adultes dans le XXV, trois femmes et deux adultes de sexe indéterminé dans le XXX et enfin trois femmes et un homme dans le XXXI.

D'après la similitude des coffres en dalles de l'église et du portique, ce dernier a été ajouté très rapidement. Mais il est certain qu'auparavant une annexe saillante recouvrait déjà les *formæ*, l'église ayant manifestement été construite en liaison étroite avec ces sépultures qui n'ont pu rester sans mise en évidence architecturale. Malgré les destructions provoquées par la construction de l'église actuelle, il est assuré, vu la disposition des tombes, que celles-ci emplissaient entièrement les ailes sud et ouest du portique. En revanche, la parfaite conservation du terrain indique qu'aucune inhumation n'a jamais été pratiquée dans la moitié orientale de l'aile nord. Il est donc manifeste que cette zone était isolée et qu'une seconde

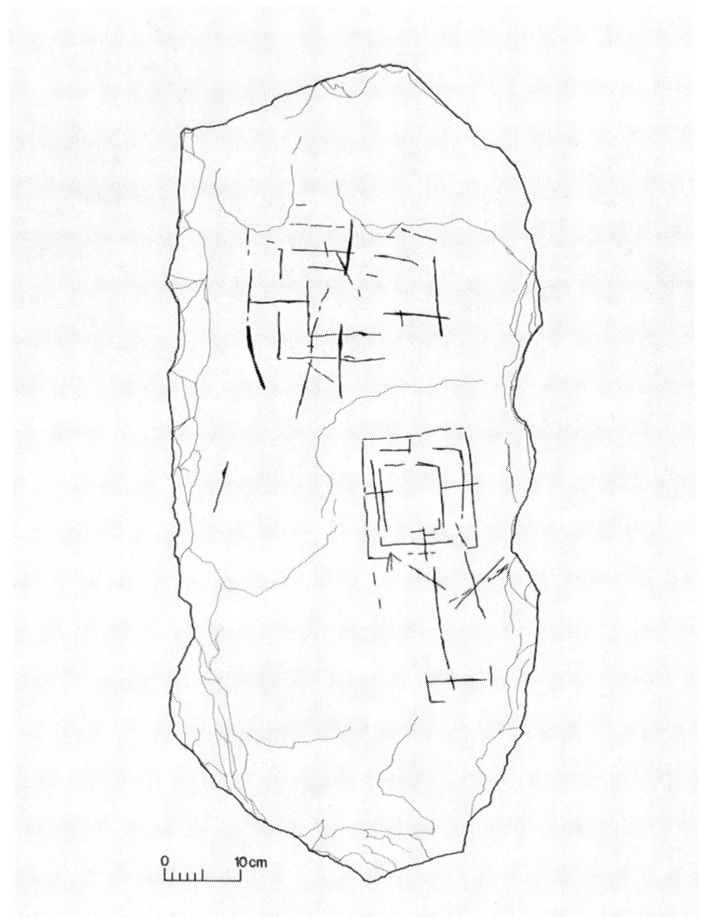
annexe a été établie dans le portique, symétriquement à l'annexe sud. Cette annexe, qui n'avait à l'évidence pas de fonction funéraire, servait sans doute de sacristie.

Le cimetière déjà existant à l'époque des *formæ* s'est réorganisé autour de l'église ; la plupart de ses tombes ont été détruites par les sépultures et murs postérieurs. Deux d'entre elles (t. 178, 182), en pleine terre, ont partiellement subsisté devant la façade du portique et trois sont situées en position rayonnante derrière l'abside (t. 51, 53, 187). Les défunts masculins des sépultures 51 et 53, au moins, étaient placés dans des coffres de bois (fig. 8).

Toutes les personnes inhumées dans l'église, le portique et le cimetière reposent en position dorsale avec, pour autant que l'on puisse encore en juger, les mains généralement croisées sur le ventre ou le pubis. Aucune séparation n'a été faite entre les sexes ; hommes et femmes se trouvent mêlés dans tout l'édifice et même à l'intérieur des tombes, au gré des réutilisations. De plus, les deux tombes du chœur ont également renfermé des femmes et des adolescents, elles n'étaient donc pas réservées à des ecclésiastiques. S'il n'y a pas de discrimination spatiale, en revanche, le droit d'être enterré dans l'église est manifestement plus restrictif pour les femmes, celles-ci ne représentant qu'un tiers des inhumations.

Ces défunts ont été enterrés avec leurs vêtements, dont seuls les accessoires métalliques ont subsisté (fig. 28). C'est ainsi qu'ont été recueillis quatre agrafes à double crochet en argent ou en bronze (objets n° 9.27.40.55), une petite boucle de lanière (n° 52), une bague en argent (n° 53) et une fibule discoïde dorée (n° 58). De telles agrafes étaient fort répandues dans la région Rhône-Alpes dès le VI^e siècle ; l'une a conservé la chaînette qui la reliait à une fibule. Quant à la bague, elle est particulièrement intéressante de par les lettres gravées sur son chaton. L'habillement d'un des morts au moins était richement décoré puisque des fils d'or ont été retrouvés dans la tombe XXX, ce qui, avec la fibule dorée, l'agrafe d'argent et la bague, atteste de l'aisance matérielle de certains des habitants du Grand-Saconnex au Haut Moyen Âge.

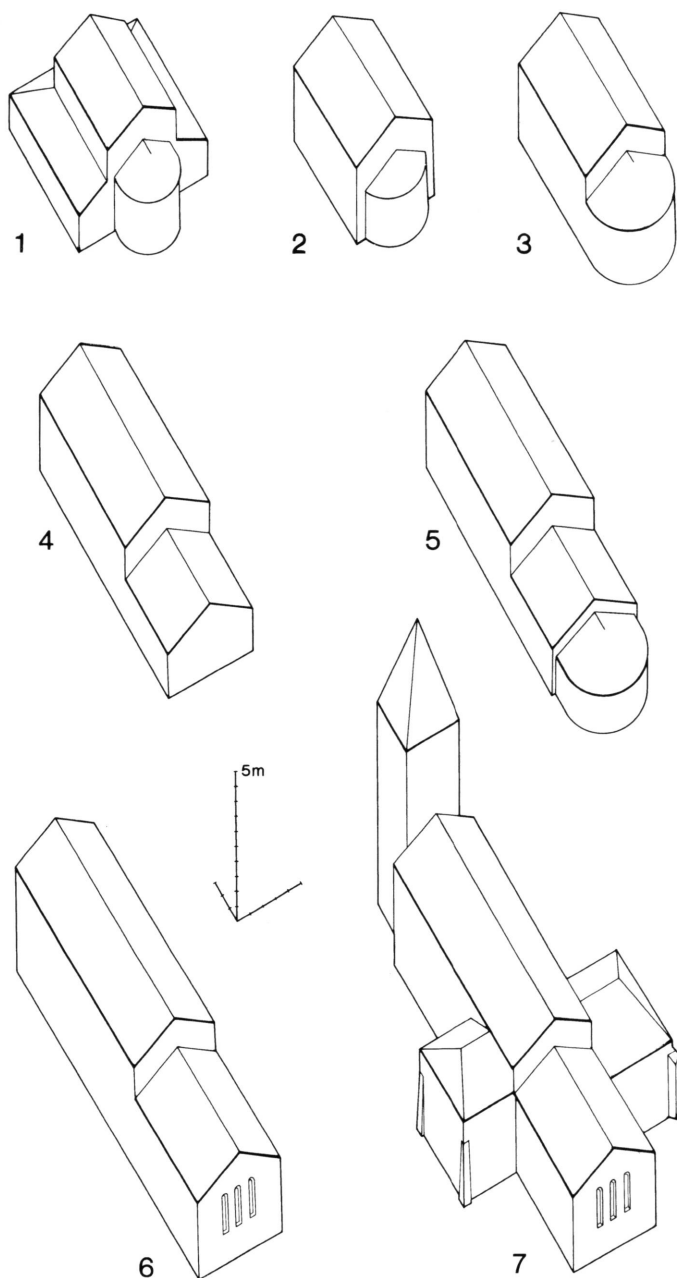
Malgré l'absence presque totale de restes de maçonnerie, il a été possible de restituer le plan de cette première église grâce aux nombreuses fouilles réalisées ces dernières années. L'église du Grand-Saconnex avec sa nef trapue, sa profonde abside à épaulement faiblement marqué et son portique appartient, en effet, à un modèle d'architecture largement répandu dans la région. A Genève même, elle présente de nombreux points communs avec les premières églises de la Madeleine⁶⁸, de Notre-Dame-la-Neuve⁶⁹, de Saint-Germain⁷⁰ et de Meinier⁷¹. Ces quatre églises datées de la fin du V^e ou du VI^e siècle ont une nef presque carrée et une abside allongée ; presque toutes sont dotées d'annexes, dont l'une, à la Madeleine, était également à l'origine un édifice funéraire.



10. Dalle tombale de molasse avec gravure de jeux de marelle, VI^e-VII^e siècle.

De plus, à la Madeleine et à Saint-Germain, un portique a été ajouté quelques décennies après la construction. Plusieurs tombes en dalles dégagées à la Madeleine se rattachent au même type que celles du Grand-Saconnex. La grande église élevée au V^e siècle à Saint-Gervais, et augmentée d'un portique au siècle suivant, pourrait également avoir fourni un modèle pour le Grand-Saconnex, distant de seulement quatre kilomètres. De très nombreuses tombes en dalles identiques à celles du Grand-Saconnex ont été établies dans sa nef et son portique⁷².

Hors de Genève, les églises de Saint-Julien-en-Genève (Haute-Savoie)⁷³, de Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice (Valais)⁷⁴, de Wimmis (Berne)⁷⁵, de Carignan, Domdidier⁷⁶ et Belfaux (Fribourg)⁷⁷, pour ne citer que les plus proches géographiquement, ont un caractère comparable. A Notre-Dame-sous-le-Bourg, à Carignan et à Meinier, les tombes conservées occupent tout le sous-sol et



11. Reconstitutions isométriques des états successifs de l'église du Grand-Saconnex.

1. église funéraire, VI^e-VII^e siècle
2. église carolingienne, IX^e-X^e siècle
3. église préromane, X^e siècle
4. église romane, XI^e siècle
5. église romane agrandie, XII^e siècle
6. église gothique, XIII^e-XIV^e siècle
7. clocher et chapelles latérales vers 1700.

montrent une disposition aussi régulière qu'au Grand-Saconnex. Les annexes reconstituées au Grand-Saconnex sont plus allongées que celles de la plupart des églises citées ; toutefois leur plan est comparable à celui de l'église Saint-Ours à Veurey (Isère)⁷⁸.

Des tombes en dalles de molasse ont été mises au jour fréquemment autour de Genève ; outre les églises déjà citées, la plupart des nécropoles rurales en ont livrées et l'étude de celle de Sézégny permet de les dater des VI^e-VII^e siècles et du début du siècle suivant⁷⁹. Le matériel déposé dans les tombes du Grand-Saconnex tout au long de leur période d'utilisation peut être attribué dans sa totalité à la même période. Ces éléments placent donc au VI^e-VII^e siècle la construction de l'église.

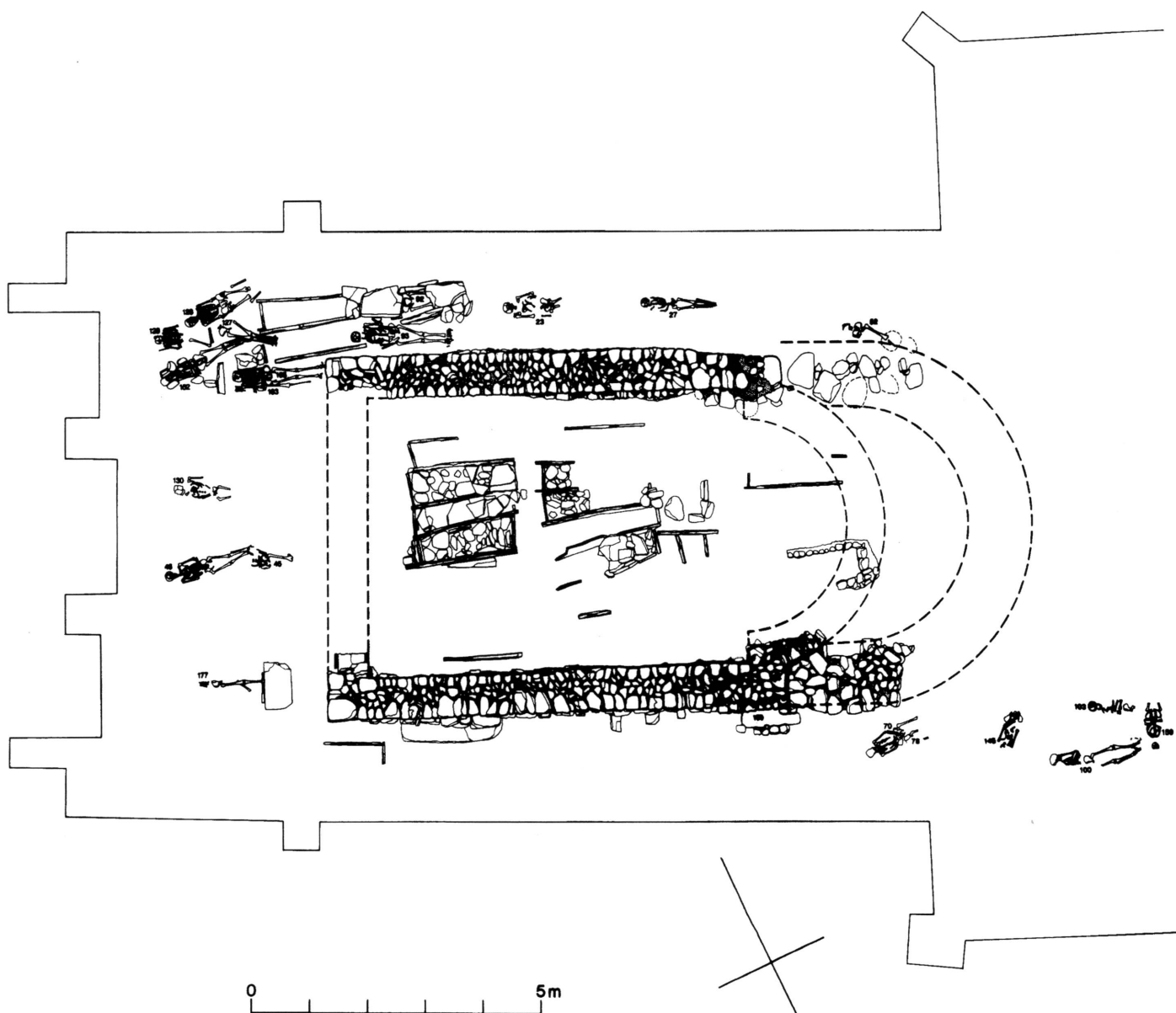
Une reconstitution des élévations peut également être proposée ; en effet, si une épaisseur de 0,55-0,60 m est assurée pour les murs de l'église, l'espace entre les tombes XXVII et 178 limite celle des parois du portique à 0,30 m. La nef était donc plus élevée que le portique, elle devait être couverte d'un plafond de bois ou d'une charpente apparente tandis que le portique était protégé par un toit appenti (fig. 11.1). Quant à l'abside, elle était certainement voûtée en cul-de-four. Le chancel était construit dans un matériau léger, du bois probablement, des tombes ayant été aménagées au-dessous de lui. Enfin, l'autel peut être situé à l'entrée de l'abside grâce à la disposition des sépultures (fig. 8).

Les défunts enterrés dans les *formæ* appartenaient sans doute à une famille importante de la région. Ce sont peut-être leurs descendants qui ont fondé l'église et ont été à leur tour ensevelis dans ce lieu. Un grand nombre de tombes ayant été réutilisées quatre, cinq, voire six fois, des inhumations ont été pratiquées dans ces tombeaux durant au moins un siècle et demi, puisque une trentaine d'années sont généralement nécessaires pour que les os ne soient plus en connexion et puissent être déplacés. Ces nombreuses réinhumations révèlent le grand désir des gens de bénéficier par une tombe placée *ad sanctos* de la prière des vivants, comme de l'intercession des morts déjà inhumés dans l'église.

L'abside carolingienne

Par suite certainement d'un effondrement, l'abside est rebâtie sur un plan toujours semi-circulaire, quoique moins profond et plus large. De cette nouvelle abside, il subsiste les deux épaulements et le départ du mur arrondi au sud (fig. 4.3 et 12).

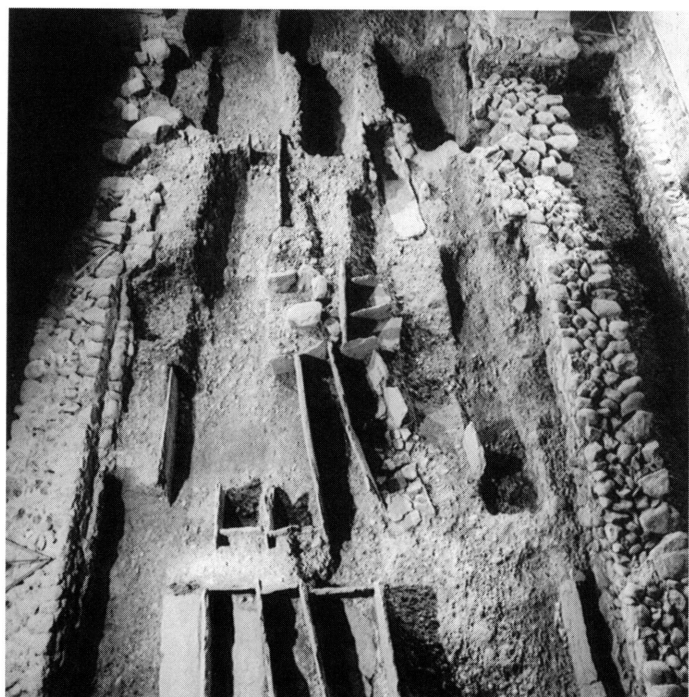
Le terrain étant en pente, l'épaulement est plus profondément fondé au sud qu'au nord, particularité qui se retrouvera tout au long des reconstructions successives de



12. Plan de l'église carolingienne et du chœur préroman.

l'église. Quant aux murs de la nef, ils sont maintenus, les larges épaulements formant des contreforts de part et d'autre de l'arc triomphal. Les annexes et le portique sont également certainement conservés, aucune sépulture n'ayant été établie à leur emplacement entre leur destruction et la reconstruction postérieure de la nef. L'abside a de petites dimensions découlant sans aucun doute de la

difficulté de rebâtir un chœur voûté. Elle a recouvert les tombes XVIII et XIX, plusieurs fois réutilisées auparavant ; le chœur n'a donc pu être rebâti qu'un siècle au moins après l'édification de l'église. L'abside peut de ce fait être datée du VIII^e-IX^e siècle, soit du début de l'époque carolingienne, datation corroborée par la suite de l'évolution architecturale du sanctuaire.



13. Les murs de la nef carolingienne et les tombes en dalles de molasse du VI^e-VII^e siècle.

Cette reconstruction, en se limitant à l'abside et au *presbyterium*, fournit un témoignage extrêmement précoce de la division de l'obligation d'entretien de l'église, le chœur faisant partie des biens du clergé, tandis que l'entretien de la nef dépend des paroissiens. Cette division transparait au Grand-Saconnex dès la visite de 1481 stipulant que le chœur est à recouvrir aux frais du curé. Elle est généralisée dans les églises paroissiales du Moyen Âge, mais il est exceptionnel qu'elle soit, comme au Grand-Saconnex, attestée déjà à l'époque carolingienne⁸⁰.

C'est dans les décennies qui suivent cette réfection que les tombes de la nef cessent d'être réutilisées et sont même comblées, l'une après l'autre, avec de grosses

pierres et de la terre, les dalles de couverture ayant cédé (fig. 5). Le portique doit être aussi abandonné à la même époque.

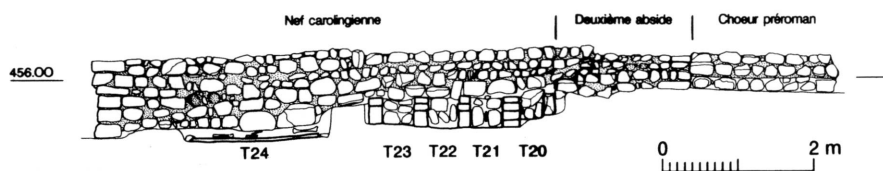
La reconstruction de la nef

Un incendie ravage l'église après le comblement des tombes, rubéifiant le sol de terre battue de la nef⁸¹. Une couche de poussière de mortier indique qu'un chantier de réfection suit l'incendie. La nef est en effet rebâtie avec un léger changement d'orientation et, si ce n'était déjà fait, la suppression des annexes et du portique (fig. 4.4, 12 et 13). Quant à l'abside carolingienne, elle est conservée, seuls ses épaulements étant redressés. Cette nef est à nouveau couverte d'un plafond de bois qui subsistera, à travers plusieurs réfections, jusqu'en 1837 (fig. 11.2).

La reconstruction, ayant été exécutée sans modification importante de dimensions, n'est pas due à une augmentation de la population. Sans doute l'incendie a-t-il suffisamment endommagé les murs de la nef pour nécessiter une réfection totale. D'après l'aspect des nouvelles maçonneries, profondément fondées et extrêmement solides (fig. 14), et la chronologie relative des modifications de l'église, ces travaux peuvent être placés au IX^e ou au X^e siècle, soit encore à l'époque carolingienne.

Plusieurs églises de plan similaire ont été mises au jour dans la région ces dernières années : celle de la Madeleine à Genève, reconstruite au IX^e siècle en perdant aussi son portique et sa destination funéraire, et dans la campagne, celles de Jussy, Satigny et Prévessin (Ain), bâties à l'époque carolingienne⁸².

Toutes ces églises ont manifestement été conçues selon un schéma commun défini par les nouveaux besoins du culte. Alors que pendant plusieurs siècles être enterré dans une église était un privilège recherché, dès l'époque carolingienne une séparation du lieu de culte et du cimetière est imposée : l'inhumation dans les églises est interdite à l'exception des évêques, des moines, des prêtres et de quelques laïcs privilégiés. Cette interdiction



14. Élévation extérieure du mur sud de la nef démolie en 1837, avec l'indication de ses étapes de construction.



15. Tombes carolingiennes établies devant la nef après la suppression du portique.

est rappelée à plusieurs reprises au cours du IX^e siècle⁸³. Les anciennes églises funéraires sont alors soit peu à peu abandonnées, soit transformées pour être affectées au culte de la communauté locale, ce qui est le cas du Grand-Saconnex.

S'il n'y a plus, pour plusieurs siècles, d'inhumations à l'intérieur de l'église, dans le cimetière, en revanche, une rangée de sépultures en pleine terre se développe devant la nouvelle façade occidentale (fig. 12 et 15). D'autres sont placées le long des murs latéraux et derrière le chœur. Exception faite des t. 52, 70, 78 coupées par le chœur préroman, il est impossible de déterminer l'âge exact de ces tombes qui ont toutes pu être établies entre l'époque carolingienne et la fin du premier millénaire, voire pour certaines devant la façade, encore à l'époque romane. Elles sont en pleine terre ou, plus rarement, en coffres de bois (t. 16, 23, 128), quelquefois calés par des entourages partiels de pierres (t. 125, 155). Les défunts reposent à nouveau en position dorsale, mais avec parfois les bras le long du corps. Les hommes représentent les trois quarts des inhumations retrouvées⁸⁴. La fouille n'a dégagé que les abords immédiats de l'église ; cette proximité fait de ces lieux une place prisée pour l'établissement d'une sépulture. Comme c'était déjà le cas pour l'église funéraire, les femmes obtiennent plus difficilement que les hommes une sépulture dans la zone privilégiée.

Le chœur préroman

L'abside carolingienne est ensuite remplacée par un chœur plus grand dont la partie orientale a entièrement disparu. Du côté sud, il en subsiste trois assises qui dessinent une large fondation présentant un parement extérieur de plan plus ou moins rectiligne pour l'assise inférieure, mais nettement incurvé au dessus (fig. 4.5 et 12-14). Le parement du côté intérieur du chœur a, quant à lui, été détruit. A l'extrémité orientale, quelques pierres placées obliquement dans le blocage évoquent le début d'une courbe ou d'un angle. Du mur nord, à nouveau moins profondément fondé, ne sont conservés que quelques très grosses pierres et des négatifs qui restituent, comme au sud, le tracé d'un mur très épais.

L'hypothèse d'un chœur quadrangulaire a d'abord été envisagée, l'arrondi des murs latéraux pouvant n'être dû qu'à une imprécision des bâtisseurs. Aucune trace du mur de chevet n'est visible à l'orient dans les zones non perturbées, ce qui impliquerait un chœur court, de plan barlong, hautement improbable en Suisse romande. Il est donc plus plausible de reconstituer ce nouveau chœur sous la forme d'une vaste abside de même largeur — tout

au moins au niveau des fondations — que la nef⁸⁵. D'après la puissance des fondations, cette abside était voûtée en cul-de-four et devait être sensiblement plus élevée que le chœur carolingien (fig. 11.3). Ces fondations contournant le chœur carolingien, celui-ci est resté debout pendant une grande partie des travaux afin de réduire au minimum la durée de l'interruption du culte.

Une étape supplémentaire est ainsi attestée au Grand-Saconnex, dans l'évolution habituelle des églises de la région genevoise, un chœur quadrangulaire roman ou gothique se substituant généralement sans étape intermédiaire à l'abside carolingienne. Les églises de Vandœuvres⁸⁶ et de Viuz-Faverges (Haute-Savoie)⁸⁷ voient pourtant, avant l'époque romane, leurs absides carolingiennes démolies au profit de nouveaux chœurs arrondis de plus grandes dimensions. Il est possible de placer vers le x^e siècle l'édification de la nouvelle abside du Grand-Saconnex ; ses proportions restituées sont en effet toujours de tradition carolingienne, mais ses fondations massives annoncent la révolution architecturale de l'époque romane.

L'église romane

La nef est fortement agrandie à l'époque romane lorsqu'un nouveau chœur est créé derrière le précédent (fig. 4.6 et 6). Ce nouveau chœur, de même largeur que la nef, est de plan carré⁸⁸. De ses parois nord et sud ne subsiste qu'un large radier de fondation en gros cailloux liés avec de la terre. Le mur oriental a été entièrement démantelé à l'époque gothique, mais la tranchée de récupération en restitue le tracé. Quant au mur sud, il s'enfonce à nouveau plus profondément. Du côté sud toujours, quelques pierres en saillie à l'intérieur du chœur constituent les derniers restes du piédroit sud de l'arc triomphal. Le piédroit nord de l'arc a été détruit par des tombes postérieures.

À l'extérieur plusieurs sépultures s'alignent avec le mur de chevet (fig. 6). Certaines sont orientées ouest-est, d'autres, au pied du mur, sud-nord ; des tombes ont également été installées le long des murs latéraux. Presque toutes présentent des traces noirâtres restituant la forme de coffres de bois. La discrimination sexuelle semble avoir disparu dans l'attribution des emplacements de sépulture dans le cimetière puisque hommes (t. 2, 6, 68, 79, 84, 119, 120) et femmes (t. 3, 4, 5, 59, 146, 150) sont représentés en nombre à peu près égal. Il est probable, comme ce sera le cas jusqu'au XVIII^e siècle, qu'il n'en était pas de même dans l'église. Seule la tombe masculine 143, creusée dans le chœur, peut être attribuée avec certitude à l'église romane ; elle atteste que les inhumations reprennent à l'intérieur après plusieurs siècles d'interruption.

La grande largeur des murs suggère que le chœur était voûté comme les précédents, mais en berceau cette fois-ci (fig. 11.4). C'est avec ce chantier qu'un arc triomphal saillant est introduit pour la première fois au Grand-Saconnex, créant une barrière architecturale entre la nef et le sanctuaire.

De tels chœurs carrés sont bien connus dans la région ; citons ceux apparus lors des fouilles des églises de la Madeleine⁸⁹ et de Notre-Dame-la-Neuve⁹⁰ à Genève, de Meinier⁹¹, de Vuillonnex⁹², Confignon⁹³ et Jussy⁹⁴. Ces comparaisons et la chronologie relative des transformations conduisent à dater du XI^e siècle le chœur du Grand-Saconnex.

L'abside romane

Une abside semi-circulaire est venue prolonger un peu plus tard le chœur carré (fig. 4.7 et 6). Il en subsiste un segment de mur et le négatif d'un tracé arrondi. D'après la largeur d'au moins 1 m du mur, l'abside était voûtée en cul-de-four⁹⁵ (fig. 11.5).

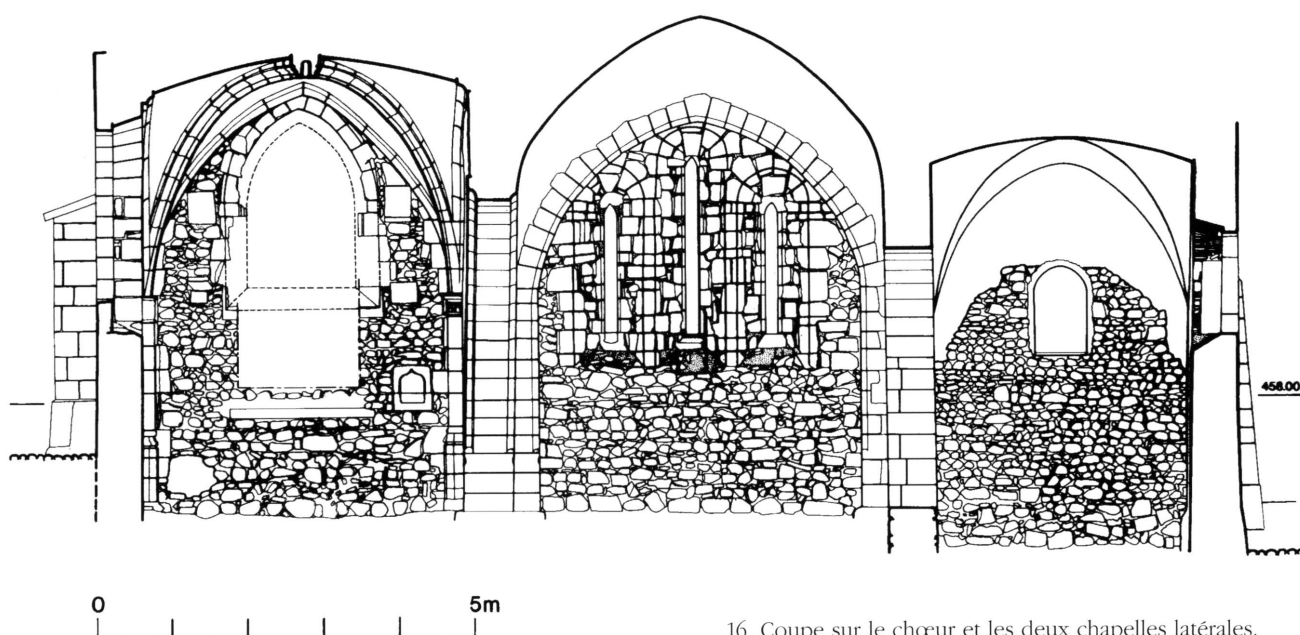
La différence de qualité des mortiers et les alignements de tombes coupés par l'abside montrent que celle-ci est postérieure de quelques décennies ou d'un siècle au chœur carré.

Si les absides semi-circulaires sont fort courantes à l'époque romane, l'ajout d'une abside à un chœur quadrangulaire n'a pas souvent été mis en évidence dans la région genevoise ; Prévessin⁹⁶ fournit pourtant un exemple identique, de même probablement que Jussy⁹⁷. L'abside du Grand-Saconnex est particulièrement allongée, comme c'est le cas de celle de la Cathédrale Saint-Pierre de Genève, de la seconde moitié du XII^e siècle. Ses proportions la datent aussi du XII^e siècle.

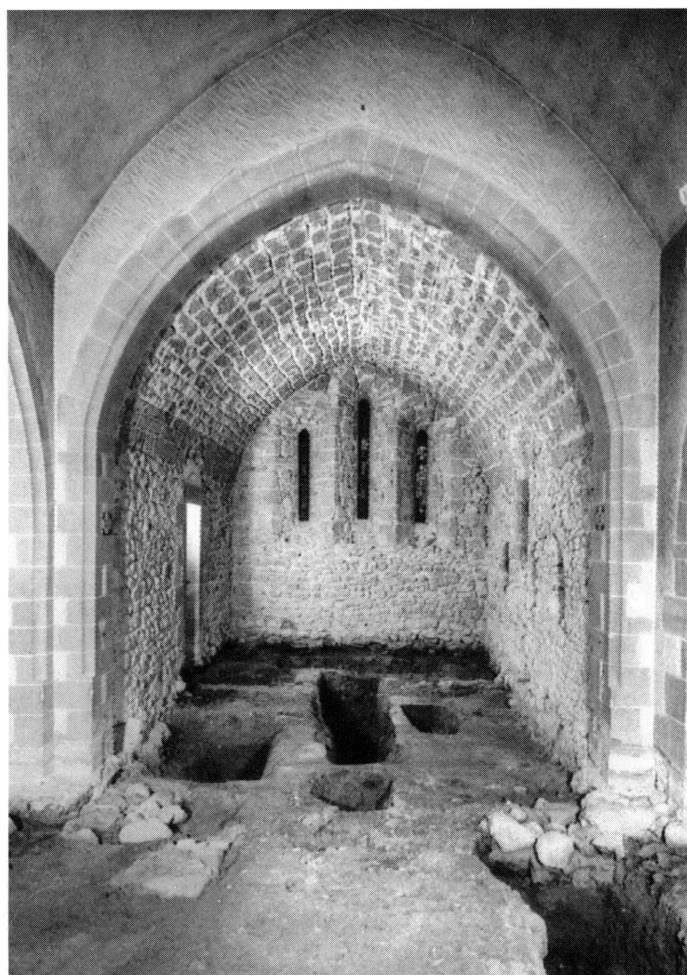
Le chœur gothique

Le chœur actuel est de plan rectangulaire et voûté d'un berceau brisé en tuf⁹⁸ (fig. 4.8). À l'origine, il n'était éclairé que par trois étroites baies en arc brisé ménagées dans le mur de chevet⁹⁹ (fig. 16 et 17). Dans la paroi sud figurent une crédence et une piscine liturgique avec une cuvette percée d'un trou d'évacuation pour l'eau bénite (fig. 18).

Le tabernacle se trouvait en face, dans la paroi nord ; il était fermé par une porte ou une grille et un rayon de bois était encastré à mi-hauteur. Son côté gauche a été détruit par le percement d'une porte en 1837 (fig. 19).



16. Coupe sur le chœur et les deux chapelles latérales.



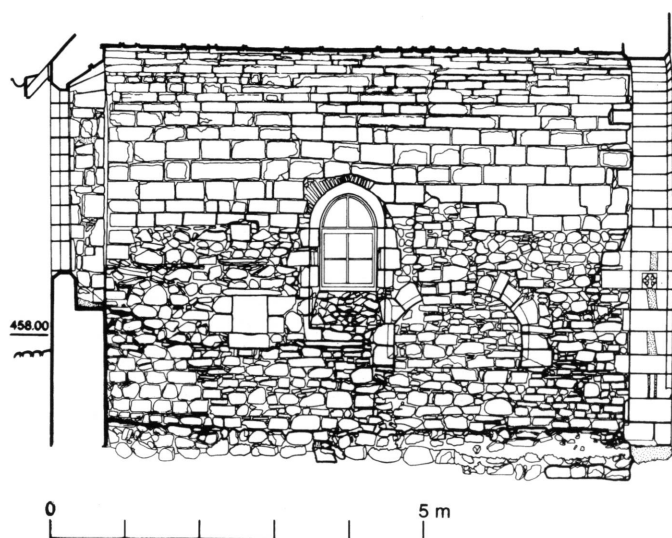
L'arc triomphal était situé à l'ouest de celui qui se voit actuellement ; sa largeur ne dépassait pas 2,70 m au vu des fondations de ses piédroits. La fosse de la tombe romane (t. 143) a été partiellement comblée de maçonnerie lors de l'établissement du piédroit nord. Deux galets sous l'arc restituent l'emplacement d'une marche à l'entrée du chœur. Quelques pierres liées par un mortier très proche de celui des murs du nouveau chœur ont été dégagées au devant du maître-autel ; elles constituaient le soubassement d'une marche barrant le chœur de part en part (fig. 5). Le fond du chœur était donc surélevé.

La construction de ce chœur, en allongeant à nouveau l'église, lui a donné des proportions étonnantes avec une longueur de 22,20 m pour une largeur de 4,50-4,70 m (fig. 11.6).

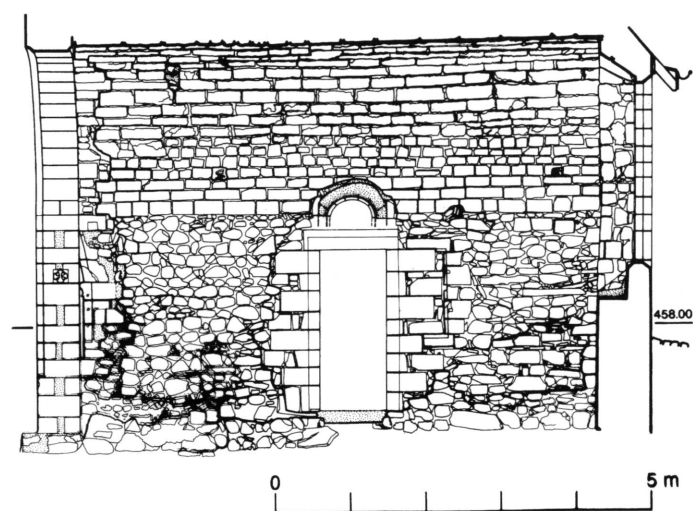
Une fosse circulaire d'un diamètre de 1,10 m et d'une profondeur de 0,90 m a été creusée à l'entrée du chœur, probablement pendant le chantier de construction. Elle a dû servir à stocker des denrées, comme à Conignon¹⁰⁰ et à Vuillonnex¹⁰¹. Cette curieuse installation a été comblée à la fin des travaux (fig. 5).

Ce type de chœur, dont la construction ne demandait pas de connaissances techniques particulières, dérive de l'architecture bernardine. La création vers le milieu du XII^e siècle de plusieurs abbayes cisterciennes dans la région — Chésery, Bonmont, Bellerive, Sixt, Hautecombe,

17. Le chœur gothique en cours de fouille.



18. Elévation du mur sud du chœur gothique avec l'arc de l'ancienne chapelle contiguë.



19. Elévation du mur nord du chœur gothique.

20. Le mur nord de la chapelle des seigneurs de Saconay, la fenêtre est néo-gothique.

Aulps, Le Lieu — en a favorisé la diffusion. Une cinquantaine d'églises au moins de Haute-Savoie, du Pays de Gex et de Suisse romande présentaient des chœurs de ce type. Dans la zone géographique proche, les églises d'Ornex, Moëns, Briord et Pouilly dans le Pays de Gex, d'Hummilly en Haute-Savoie, d'Hermance dans le canton de Genève ont conservé plus ou moins intégralement des chœurs identiques. Dans ce même canton, des vestiges en sont attestés par des fouilles archéologiques à Rusin¹⁰², Malval¹⁰³, Meinier¹⁰⁴, Confignon¹⁰⁵, Cartigny¹⁰⁶, Collonges¹⁰⁷, Thônex¹⁰⁸, Vandœuvres¹⁰⁹, Peney¹¹⁰ et par un plan du XIX^e siècle à Choulex¹¹¹.

Tous ces chœurs ont été élevés aux XIII^e et XIV^e siècles ; celui du Grand-Saconnex, avec sa voûte en berceau brisé, ses baies en tiers-point et non plus en plein cintre appartient aux dernières réalisations et son édification doit être placée à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle. Il est frappant de constater qu'après avoir été reconstruit presque à chaque siècle depuis la création de l'église, le chœur trouve au XIII^e-XIV^e siècle des dimensions qui lui permettront de ne plus subir de modification fondamentale pendant près de 700 ans¹¹².



Les seigneurs de Saconay ont fondé une chapelle particulière contre le flanc nord de l'église ; celle-ci était, comme nous l'avons vu, dédiée à saint Jean et saint Maurice. La chapelle est de plan rectangulaire et son sol était situé à environ 0,70 m au-dessus de celui de la nef (fig. 5). Elle est voûtée d'une croisée d'ogive retombant sur quatre colonnes d'angle circulaires à bases moulurées polygonales. Les chapiteaux sont décorés de remplages aveugles inscrits dans des rectangles (angle S-E), de trois larges feuilles plates (S-W) ou d'un écu aujourd'hui martelé (N-E). Le dernier chapiteau (N-W) présentait un décor en fort relief aujourd'hui illisible. Les nervures se croisent sur une clef de voûte circulaire, tandis que les quatre voûtains sont bordés contre les murs par des arcs formerets. La chapelle est confortée par deux contreforts obliques reconstruits en 1837, elle était primitivement éclairée par une seule grande fenêtre à remplage placée à l'est¹¹³ (fig. 16).

Une niche et un grand tabernacle à linteau soutenu par des coussinets étaient ménagés dans la paroi nord ; ils ont été murés en 1837 (fig. 20). Une petite piscine liturgique a été ajoutée à la fin du *XV^e* ou au début du *XVI^e* siècle dans la paroi orientale ; décorée d'une accolade, elle était placée à droite de l'autel (fig. 16). Il ne reste rien de ce dernier reconstruit en 1837 puis en 1945.

L'entrée primitive se trouvait au centre de la paroi sud, son côté oriental seul subsiste. Son arc mouluré d'une gorge repose sur un montant droit couronné d'un chapiteau (fig. 19). L'arc triomphal du chœur était situé devant l'entrée de la chapelle, aussi la partie orientale de celle-ci a-t-elle été murée et une petite baie ménagée en biais dans le bouchon afin de voir malgré tout le maître-autel depuis la chapelle (fig. 4.9). L'entrée et la baie étaient fermées par des grilles¹¹⁴.

Cette disposition inhabituelle de l'accès à la chapelle pourrait être expliquée par un projet jamais réalisé d'élever peu après la chapelle un nouveau chœur avec un arc triomphal déplacé vers l'est. Finalement, seul l'arc triomphal a été rebâti sur le même emplacement mais en l'élargissant et en le désaxant vers le sud, ainsi qu'il apparaît sur le plan de 1837 où il est mouluré d'un chanfrein. Cette reconstruction est confirmée par l'examen des fondations de l'arc qui montrent deux étapes. Le mortier utilisé dans cette reconstruction étant différent de celui de la chapelle, il est probable que l'arc triomphal n'a pas été refait en même temps que la chapelle. L'ancien arc a dû rester en place quelques années avant que le projet d'un nouveau chœur ne soit abandonné.



21. Dalle tombale de Pierre de Saconay et de son fils Guillaume.

La chapelle était destinée à abriter les tombes des seigneurs de Saconay ; deux de leurs pierres tombales en calcaire sont conservées¹¹⁵. L'une recouvrait les restes de noble Pierre de Saconay et de son fils Guillaume (fig. 21) ; elle porte en lettres gothiques l'inscription française suivante : « Ici gisent nobles et puissans / escuiers Pierre de Saconay et Guillaume / son filz. Dieu par sa sainte grace leur veuille pardonne. Amen ». Un soldat couché y est gravé, revêtu d'une armure complète avec une épée sur son côté gauche ; ses mains sont jointes sans gantelets. Deux écus aux armes des Saconay occupent les angles supérieurs de la dalle.



22. Dalle tombale du chanoine Jacques de Saconay mort en 1481/82.

L'autre dalle (fig. 22) porte l'inscription latine : « Hic iacet venerabilis dns / dominus Jacobus de Saconay canonicus / et comes ludunensis / Anima eius requiescat in pace. Amen ». Elle représente un chanoine revêtu de l'aumusse (peau de martre ou de petit-gris) par dessus son surplis et mains jointes ; les angles supérieurs sont à nouveau réservés aux armes des Saconay.

Pierre de Saconay est décédé avant le 10 décembre 1466 et même probablement avant le 3 juin 1457¹¹⁶, quant à son fils Guillaume, il serait encore vivant en 1510¹¹⁷. Jacques de Saconay est un autre fils de Pierre ; chanoine et comte de Lyon, il est mort à Genève le 14 janvier 1481/82¹¹⁸.

Les deux dalles sont de facture semblable et ont certainement été réalisées en même temps à la fin du XV^e siècle, ou éventuellement au début du XVI^e siècle si Guillaume n'est réellement décédé qu'après 1510. Elles ne recouvraient pas de caveau, ce qui est inhabituel pour une chapelle seigneuriale¹¹⁹.

L'examen par l'atelier CREPHART des restes des enduits peints de la chapelle a montré qu'au XV^e siècle les parois étaient blanchies et les éléments architecturaux rehaussés de noir. Les chapiteaux portent encore des traces de rouge et noir. Les voultains étaient couverts d'un mortier couleur tuf. Notons que ces trois couleurs rouge, blanc et noir sont celles des émaux des armoiries de la maison de Saconnex, gueule, sable et argent¹²⁰.

Par les visites pastorales, nous savons que la chapelle a été construite par les Saconay entre 1443 et 1481. Pierre de Saconay, enterré dans cette chapelle, étant décédé avant 1466 et même probablement avant 1457, la date de construction peut être fixée entre 1443 et 1457 ou 1466.

D'après la similitude des mortiers, c'est encore à l'époque de la construction de la chapelle qu'une seconde modification est apportée au chœur : une petite fenêtre est percée dans sa paroi nord, juste à côté du tabernacle qui semble avoir été muré à ce moment¹²¹ (fig. 19).

Le sol du sanctuaire a dû être dallé dans le courant du XV^e siècle, puisque cinq carreaux de terre cuite très usés ont été retrouvés dans le chœur ; deux d'entre eux sont encore décorés de motifs géométriques (fig. 31).

Des traces de rubéfaction sur les parements intérieurs des murs de la nef indiquent qu'elle a été ravagée par un incendie avant que les parois ne soient réenduites à la chaux. Une importante couche de cendre attribuable à cet incendie a été mise en évidence à l'entrée de la nef, où elle a été épargnée par le creusement des tombes postérieures¹²². De très nombreux petits clous appartenant à la charpente ou au plafond ont été retrouvés dans cette couche, ainsi qu'une monnaie (M 11) frappée entre 1433 et 1440. Il paraît plausible de placer cet incendie entre la visite de 1443 qui précise que la toiture est vétuste — et n'a donc pu être rebâtie peu avant — et la construction avant 1457-1466 de la chapelle des Saconay qui ne présente pas de traces de feu.

Les chapelles sud

Deux chapelles ont été successivement construites au sud de l'église. La plus ancienne, bâtie contre le chœur

après la visite pastorale de 1517 et disparue avant celle de 1663, donnait dans le sanctuaire par un arc chanfreiné surbaissé en molasse (fig. 18). Cet arc, qui s'arrête à 1,10 m du sol du chœur, était fermé par une grille de fer¹²³. Il est comparable aux ouvertures visibles dans le chœur des églises de Grilly et Pouilly (Pays de Gex). La porte de la chapelle devait se trouver à droite de l'arc mais la paroi a été trop profondément remaniée à cet endroit en 1837 pour en montrer encore des vestiges¹²⁴.

A la suite de la démolition de la chapelle, l'arc a été muré en laissant subsister du côté du chœur une niche profonde de 35 cm¹²⁵. Quant à l'emplacement de la chapelle, il n'a pas été fouillé ; seuls quelques négatifs de pierres à l'intérieur de la seconde chapelle marquent le tracé de son mur occidental (fig. 5). La fondation d'une chapelle en 1542 par Jacques Coquard sous les vocables de la Sainte Vierge et des saints Fabien et Sébastien pose problème : en 1542, le culte catholique est interdit depuis cinq ans dans le Pays de Gex, il serait donc étonnant que les Bernois aient laissé construire une chapelle. Le terme de chapelle est de plus imprécis, Coquard n'a probablement créé qu'un autel et encore cette fondation n'est-elle sans doute restée qu'intention¹²⁶. De ce fait, la première chapelle paraît plutôt avoir été consacrée au Saint-Esprit, ainsi qu'il est indiqué dans les visites de 1686 et 1692, et avoir été élevée par une confrérie entre la visite de 1517 et la conquête bernoise de 1536. A Genève, les chapelles du Saint-Esprit se trouvaient d'ailleurs fréquemment contre le chœur¹²⁷.

Il est en tout cas certain que cette chapelle a été démolie dans la seconde moitié du XVI^e siècle ou la première du siècle suivant.

La seconde chapelle sud, construite entre 1692 et 1698 en face de celle des Saconay, est de plan rectangulaire¹²⁸ (fig. 5). Sa voûte d'arête actuelle en plâtre sur lattis de bois ne date que de 1837, auparavant la voûte était en molasse¹²⁹ et située plus bas ; son tracé est bien visible sur les murs (fig. 16).

La chapelle reçoit le jour d'une baie placée dans le mur sud. Celle-ci a été transformée plusieurs fois ; à l'origine elle était étroite, avec un appui en forte pente. Elle a été fortement élargie vers l'est au XVIII^e siècle et donc décentrée, le pressoir du presbytère adossé à la chapelle ne permettant pas de l'élargir vers l'ouest¹³⁰.

L'arc d'entrée en plein cintre actuel a remplacé en 1837 l'entrée primitive dont le montant oriental subsiste, fortement ravalé.

Le plan de 1837 montre qu'une porte donnait accès à la terrasse depuis l'angle nord-ouest de la chapelle ; il n'en reste aucune trace (fig. 4.10).

La fondation d'un mur de clôture a été dégagée dans le sous-sol de la chapelle. Ce mur, supprimé lors de l'établissement de la chapelle, remonte au XVI^e siècle ou au début du XVII^e siècle d'après les fragments de tuiles introduits dans la maçonnerie (fig. 5).

Le clocher

Un clocher-porche, signalé pour la première fois par la visite de 1668, est visible sur le cadastre français de 1806¹³¹ et le plan de 1837. Il a été démoli en même temps que la nef de 1837 et même ses fondations ont été entièrement détruites (fig. 4.10 et 11.7).

Ce clocher-porche, d'après le relevé de 1837, était de plan rectangulaire, avec des murs épais¹³². Son passage était voûté¹³³ et sa porte moulurée d'une gorge. En l'absence de tout reste de maçonnerie, la construction de ce clocher-porche ne peut être datée précisément. Dans la région ce type de clocher apparaît au XIII^e siècle¹³⁴ ; toutefois, au vu de la mouluration de sa porte, celui du Grand-Saconnex pourrait ne dater que du XV^e siècle¹³⁵.

Le mur de terrasse

Une terrasse large de 2 m a été établie au sud de la nef et du clocher, elle était soutenue par un mur dont l'extrémité orientale est visible dans la seconde chapelle sud (fig. 5). Ce mur, construit ou reconstruit vers 1681 puis menaçant ruine au XVIII^e siècle, a été détruit en 1837, le mur sud de la nouvelle nef ayant repris son alignement. Il se prolongeait déjà comme aujourd'hui vers l'ouest où il soutient la plate-forme du cimetière.

Les transformations de l'église aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles

Les travaux effectués pendant la période protestante ne sont pas connus¹³⁶. En revanche, de nombreuses transformations de l'église aux XVII^e et XVIII^e siècles sont mentionnées par les documents ; la démolition de la nef en 1837 en a fait pratiquement disparaître toute trace.

Un nouveau tabernacle — ou une armoire — est ménagée après le retour de l'église au catholicisme derrière le maître-autel, au bas de la fenêtre axiale ; ses parois étaient revêtues de planches de bois dont il reste les négatifs¹³⁷ (fig. 5). Le maître-autel, lui-même, pourrait avoir été remplacé entre les visites de 1668 et de 1671, puisqu'il est reconsacré lors de cette dernière.

D'autres travaux sont effectués dans le chœur ; le sol du Moyen Âge est abaissé d'environ 30 cm dans sa partie occidentale et le bas des murs latéraux grossièrement recrépi. Un remblai d'une vingtaine de cm de terre brune vient ensuite recouvrir ce sol ; des traces de poutres à sa

surface restituent la présence du plancher dont la réparation est demandée en 1663¹³⁸. Une marche est alors recréée sous l'arc triomphal, elle est citée vers 1765, ainsi que deux autres marches devant l'autel.

L'embrasure de la baie nord du chœur est rebadigeonnée en blanc orangé et reçoit un décor géométrique rouge ; l'enduit est chargé de poils de porc ou de bœuf et de fibres végétales, selon une technique fréquemment utilisée à Genève dans la seconde moitié du XVII^e siècle¹³⁹.

La niche installée dans l'arc muré de l'ancienne chapelle sud est également repeinte en blanc orangé vers la même époque et l'arc est décoré de boules rouges et vertes. Ce décor est posé sur un mortier identique au mortier de construction de la chapelle de 1692-1698 ; il a donc été réalisé au moment de la construction de celle-ci ou peu après¹⁴⁰.

La fenêtre nord est ensuite élargie ; son nouvel encadrement de molasse est en plein cintre et conserve les trous de scellement des barreaux qui le fermaient (fig. 19). L'embrasure est alors repeinte en blanc. Ces travaux correspondent manifestement à la demande de la visite pastorale de 1765. Une autre fenêtre a été percée dans la paroi sud¹⁴¹. Elle a été remplacée en 1837 par une nouvelle, de style néo-gothique (fig. 18). La toiture du chœur a également été reconstruite vers 1765 et présente depuis lors une croupe¹⁴² (fig. 26).

Quant à la nef, agrandie par une tribune, elle était couverte d'un plafond lambrissé restauré en 1789 ; quatre fenêtres refaites en 1681 l'éclairaient. De nombreux carreaux de terre cuite octogonaux et bouchons cubiques ont été retrouvés dans l'église et les deux chapelles ; ils proviennent d'un sol posé à la fin du XVII^e siècle¹⁴³.

La chapelle bâtie vers 1692-1698 n'a jamais reçu de décor ; seules quatre couches de badigeon blanc ont été apportées au cours des siècles.

La chapelle des Saconay a été mieux lotie, trois grandes restaurations, avant celle de 1837, ont été mises en évidence par les sondages du CREPHART. Lors de la première, la plus éclatante, l'architecture est rehaussée de bandes jaunes et rouges sur fond blanc, la fenêtre reçoit un décor végétal jaune, rouge et noir sur fond blanc et des bandes rouges, jaunes et noires ; les colonnes sont peintes en rouge, les chapiteaux en rouge et bleu, les voûtes en blanc avec des bandes jaunes et les arcs probablement en rouge et jaune sur un fond blanc. Un décor en pointes de diamant gris blanc, jaune et rouge sur fond blanc est posé sur les plinthes. Ce décor est daté de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle par le CREPHART ; il pourrait de ce fait avoir été réalisé peu après le retour de l'église au culte catholique en 1613.

La chapelle est, plus tard, repeinte en blanc et gris à deux reprises, la première fois peut-être à la suite de la visite pastorale de 1692, la seconde sans doute lors des travaux de 1760¹⁴⁴.

Les sépultures médiévales et post-médiévales

Après une interruption de quelques siècles, dès l'époque romane les inhumations reprennent dans l'église ; elles se poursuivent jusqu'à la Révolution.

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, après le retour du Pays de Gex au culte catholique, les étrangers catholiques décédés à Genève étaient inhumés dans le cimetière ou l'église du Grand-Saconnex. C'est ainsi que les registres des enterrements conservés depuis 1672 portent leurs noms à côté de ceux des paroissiens¹⁴⁵.

Sur les quelques huit cent cinquante défunts qui ont, d'après les registres, été enterrés au Grand-Saconnex entre 1672 et la Révolution, seules une trentaine de personnes ont été ensevelies dans l'église et ses chapelles :

Inhumations dans l'église après 1672 :

— 1^{er} août 1722

Pernette MERMET, femme de Claude Jantet de la paroisse des Bouchoux, comté de Bourgogne, décédée la veille¹⁴⁶

— 19 janvier 1726

Louis FREMIN, prêtre de Genève, ancien curé de Pregny, décédé la veille au Grand-Saconnex¹⁴⁷.

— 5 septembre 1728

Jean JEAN, compagnon menuisier, décédé la veille au Grand-Saconnex¹⁴⁸.

— 24 avril 1749

Pierre-Vincent de GAUFFRECOURT de CAPRONIER, décédé le 22 avril à l'âge d'environ 88 ans¹⁴⁹.

— 12 novembre 1751

Louis PERRET, curé du Grand-Saconnex, décédé la veille à l'âge d'environ 76 ans¹⁵⁰.

— 17 avril 1759

Henriette deCHANTELOUP, de Paris, décédée la veille à Genève à l'âge d'environ 70 ans¹⁵¹.

— 4 décembre 1760

Charles-Marthe MANSSION de CHANCELLEE, de Paris, ancien officier au Régiment d'Auvergne, décédé le 2 décembre à Genève à l'âge d'environ 23 ans¹⁵².

— 3 août 1761

François-Bénigne du TROUSSET d'HERICOURT, diacre du diocèse de Paris, décédé la veille à Genève. (né à Paris le 25 juillet 1703)¹⁵³. Probablement t. 37 (fig 5).

— 4 juin 1764

Marguerite DUVEIL, épouse de Monsieur Pas, baron de Beaulieu et Conseiller à la chambre des Comptes de



23. Tombe de Jean-Dominique-Almoso Tiepolo, ambassadeur de Venise, mort en 1764. Son corps embaumé a été enterré avec un pot d'eau bénite.

Montpellier, décédée la veille à Genève à l'âge d'environ 35 ans¹⁵⁴.

— 22 octobre 1764

Jean-Dominique-Almoso TIEPOLO, chevalier, ambassadeur de Venise à la cour de France, puis à la cour de Vienne, décédé à Genève le 1^{er} octobre à l'âge d'environ 36 ans. Son corps embaumé fut exposé dans l'église du Grand-Saconnex du 2 au 22 octobre en attendant les ordres de ses parents¹⁵⁵. T. 38 (fig. 5 et 23).

— 25 février 1765

François-Jean MARIHAURE de la SALLE, de Paris, avocat au Parlement de Paris, ancien avocat au Conseil du Roi, décédé à Genève le 23 février à l'âge de 63 ans et demi¹⁵⁶. Probablement t. 39 (fig. 5).

— 11 septembre 1765

Etienne-Jean QUIMARD (GUEMARD) Des ROCHEREST de MONTPEROUX, baron du Saint Empire Romain, Résident de France à Genève, décédé à Genève le 9 septembre à l'âge d'environ 64 ans¹⁵⁷.

— 18 juin 1766

Marie-Jeanne-Louise, fille de Monsieur DURAND LASERRE, seigneur d'Haumont, trésorier de France, de Toulouse, décédée la veille à Genève à l'âge d'environ 11 ans¹⁵⁸.

— 18 décembre 1770

Charles-Angélique de COURBON-BLENAC, comte, décédé la veille à Genève à l'âge de 72 ans. (Né en 1699)¹⁵⁹.

— 27 août 1777

Balthazar HARENT, natif de Saint-Marcellin en Forez, négociant à Lyon, décédé la veille à Genève à l'âge de 69 ans¹⁶⁰.

— 1^{er} octobre 1786

Jean-Antoine PILLET, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé la veille à Genève¹⁶¹.

Inhumations dans la chapelle des Saconay après 1672 :

— mars 1673

Jeanne-Gasparde de BEAUMONT, veuve de Denis de Saconay, décédée le 5 mars à l'âge de 80 ans (inhumée au Grand-Saconnex, sans mention du lieu exact, mais certainement dans la chapelle familiale)¹⁶².

— avril 1676

Jacques de SACONAY, décédé le 25 avril, « enseveli à la chapelle proche l'entrée »¹⁶³. Probablement oss. 7.

— juillet 1684

Gaspard REVILLOD, décédé le 28 juillet, « enseveli à la chapelle à costé de l'autel »¹⁶⁴.

— mars 1689

Le fils de Roland DUPRE, ancien Résident de France à Genève, décédé le 17 mars à Genève¹⁶⁵. Probablement t. 60.

— 1^{er} septembre 1708

Etienne-Baptiste de SAUVAGE, veuve de Jacques de Saconay, décédée la veille¹⁶⁶.

– 17 octobre 1721
Christine de ROLLAND, femme de Charles-Joseph-Christophe de Saconay¹⁶⁷.

– octobre 1755
Charles-Antoine-Jules de CARTILLIONY, écuyer, décédé à Genève le 26 octobre à l'âge d'environ 55 ans¹⁶⁸. t. 62 ou 63.

– 13 juin 1757
Louis GAUTIER, écuyer, seigneur de la Tournelle et Débays, natif de Chalon-sur-Saône, décédé à Genève le 11 juin à l'âge d'environ 54 ans¹⁶⁹. t. 62 ou 63.

– 30 janvier 1775
Madeleine-Angélique de MONTMORENCY - LUXEMBOURG, de Paris, fille d'Anne-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, décédée le 27 janvier à Genève à l'âge de 15 ans¹⁷⁰. Probablement t. 65.

Inhumations dans la chapelle de Notre-Dame (construite entre 1692 et 1698):

– 5 janvier 1705
Antoine BOUVIER, curé du Grand-Saconnex, décédé le 3 janvier¹⁷¹. Constructeur de la chapelle. t. 13.

– 14 novembre 1760
Louis-Léon de BOUTHILLIERS, comte de Beaujeu, décédé le 12 novembre à Genève à l'âge d'environ 60 ans¹⁷². Probablement oss. 5.

D'après leurs fonctions, pourraient en outre avoir été enterrés dans l'église, comme Louis Perret en 1751:

– 16 janvier 1736
Claude-François MERMET, curé du Grand-Saconnex de 1705 à 1736, décédé le 14 janvier.

– 12 janvier 1786
François COURTOIS, curé du Grand-Saconnex de 1751 à 1786, décédé la veille¹⁷³.

Les fouilles ont mis au jour les ossements d'une centaine de personnes enterrées dans l'église depuis l'époque romane (fig 5). La presque totalité de ces inhumations ont conservé des traces de cercueil. Tous les défunts sont enterrés en position dorsale avec les bras croisés en positions très variées ou allongés le long du corps. La majorité sont orientés avec la tête à l'ouest, mais quatre d'entre-eux ont la tête à l'est, comme il est d'usage pour un ecclésiastique (t. 7, 13, 37, 67). Une tombe d'enfant (t. 40) présente la même particularité. La répartition des tombes dans l'église est inégale: une forte concentration est visible dans la moitié orientale de la

nef, vers l'entrée du chœur, tandis que la moitié occidentale, où se trouvaient les tombes en dalles, n'a reçu que quelques sépultures, et encore très tardives pour la plupart. Peu de tombes ont été aménagées dans le chœur. Trois sépultures ont été creusées sous le clocher, le même nombre dans la chapelle construite au sud entre 1692 et 1698. Quant à la chapelle des Saconay, elle en a reçu environ dix-sept. Un certain nombre de tombes renfermaient dans leur remplissage des carreaux de sol du XVII^e siècle, elles peuvent de ce fait, être datées de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle (t. 7-9, 11-13, 36-39, 43, 61-63).

Il est difficile de dater précisément les autres sépultures, les modes d'inhumation n'ayant que peu varié depuis le Moyen Age. Tout au plus est-il visible, d'après les recoupements, que les dernières inhumations ont été faites de préférence le long des murs de la nef, devant le maître-autel ou dans les chapelles.

Une tombe de la nef (t. 38) est particulièrement intéressante: dans le cercueil a été déposé vers les pieds du défunt un pot en céramique ayant contenu de l'eau bénite (objet n° 65), selon une coutume qui n'a été que très rarement mise en évidence dans la région (fig. 23 et 35). La sépulture est celle de l'ambassadeur de Venise Tiepolo enterré au Grand-Saconnex en 1764 après avoir été embaumé. Son crâne scié évoque ceux retrouvés dans la cathédrale de Genève¹⁷⁴. Quant aux deux exceptionnels appareils dentaires étudiés en annexe par Christian Simon, ils témoignent de manière suggestive de l'habileté des dentistes parisiens ayant soigné François-Bénigne du Troussat d'Héricourt et François-Jean Marihaure de la Salle.

Parmi les tombes de la chapelle des Saconay, trois groupes distincts peuvent être relevés. Quatre sépultures peu profondes (t. 66, 67, oss. 13) ont été d'abord creusées au milieu de la chapelle; la t. 67, tournée vers l'ouest, pourrait être celle du chanoine Jacques de Saconay mort en 1481/82. Un deuxième groupe, composé de sépultures d'enfants (t. 57, 58, 60) a été établi de part et d'autre de l'autel. Enfin, le dernier groupe, comprenant huit individus (t. 61-63, 65, oss. 7) inhumés dans de profondes fosses, est venu bouleverser aux XVII^e et XVIII^e siècles une grande partie du sous-sol.

Dans la chapelle de Notre-Dame, la tombe du curé Antoine Bouvier, enterré en 1705, peut être facilement identifiée (t. 13), puisqu'elle est tournée vers l'ouest et qu'un crucifix et une médaille de la Vierge d'Einsiedeln sont posés sur la poitrine du mort (objets n° 29.30) (fig. 34 et 35).

Du cimetière lui-même, seule une étroite bande a été fouillée autour de l'ancienne nef (fig. 5). A l'exception de deux sépultures de femmes (t. 75, 161), la nef est bordée uniquement par des tombes de fœtus, de nouveau-nés et d'enfants. La vieille coutume de l'enterrement sous la gouttière était donc respectée au Grand-Saconnex; l'eau de pluie ruisselant du toit de l'édifice consacré sanctifiait

la terre qui la recevait et créait ainsi une zone privilégiée dans le cimetière¹⁷⁵. Les corps de quatre femmes (t. 111, 131-133) et d'un homme (t. 24) ont été inhumés de part et d'autre du clocher. L'homme, orienté vers l'ouest, est sans doute un ecclésiastique.

Ainsi que la lecture des registres le révèle, l'enterrement dans l'église était, aux XVII^e et XVIII^e siècles, réservé généralement à des ecclésiastiques et des gens de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie. Seuls huit noms de femmes sont mentionnés sur un total de vingt-sept personnes et l'analyse anthropologique confirme qu'elles sont effectivement fortement minoritaires: pour environ trente cinq hommes, on trouve treize femmes, vingt-six enfants et adolescents et seize adultes de sexe indéterminé. Trois foetus ont également été enterrés dans l'église, au pied du mur nord de la nef (t. 147-149). Ce sont donc les hommes, les enfants et adolescents qui ont été prioritairement enterrés dans l'église depuis le Moyen Age.

La reconstruction néo-gothique de 1837

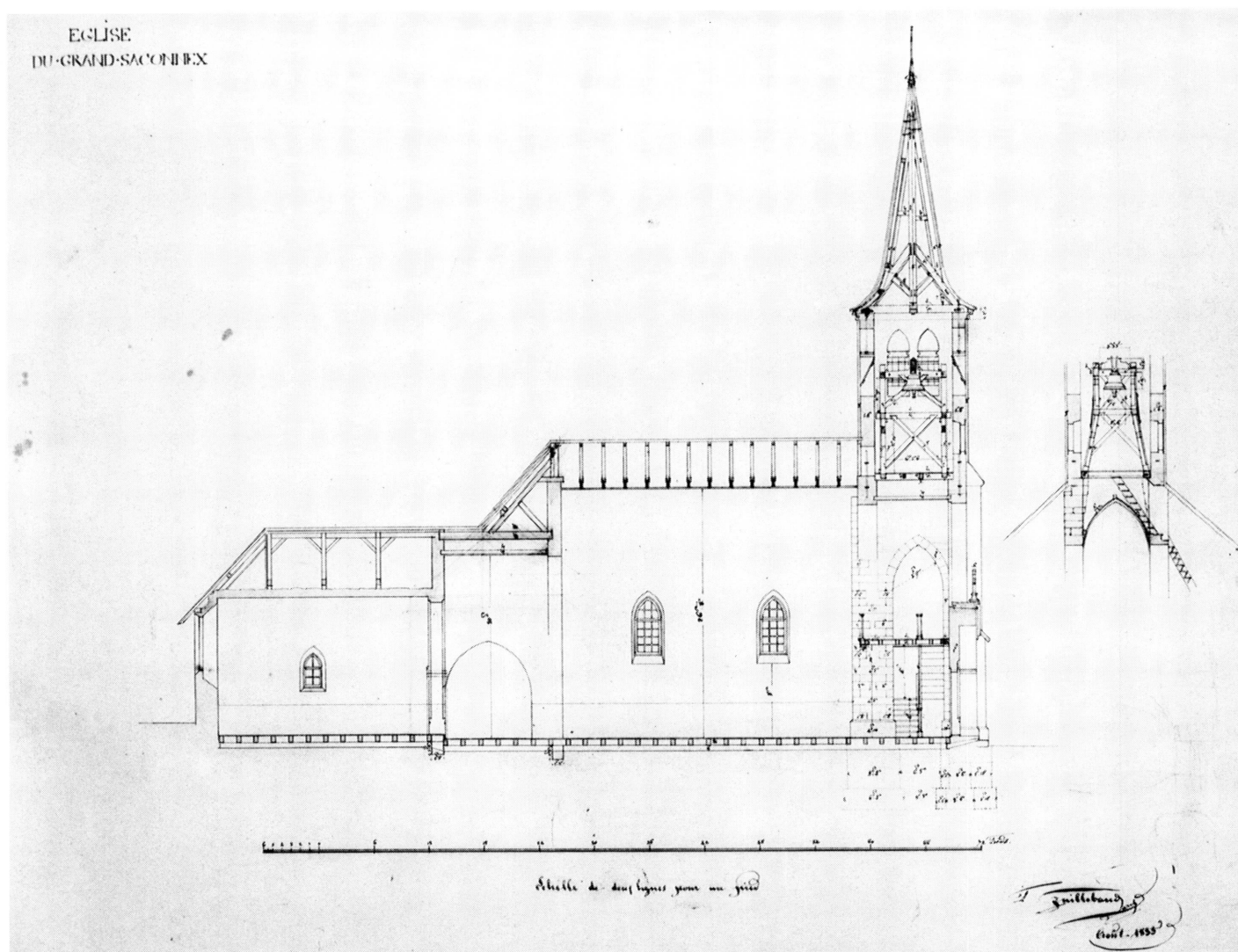
L'ultime reconstruction de l'église est effectuée en 1837 sous la direction de l'architecte Jean-Pierre Guillebaud (fig. 3 et 4.11). La nef et le clocher sont rasés, une nouvelle nef plus vaste est élevée; ses murs sont bâtis en pierre de Meillerie, la molasse étant réservée aux encadrements des ouvertures et aux chaînes d'angles. Les toits sont couverts d'ardoises (fig. 24).

La nef, éclairée par quatre fenêtres en tiers-point, est voûtée d'un berceau brisé en charpente recouvert d'un lattis de bois plâtré (fig. 25 et 26). Son extrémité occidentale est occupée par une imposante tribune. Le clocher a été rebâti à l'emplacement du précédent, mais il n'apparaît dans l'église que par les trois arcs brisés échelonnés qui le soutiennent. Prolongé par une courte flèche en charpente, il était légèrement saillant en façade avant que

24. L'église néo-gothique de 1837 avant la modification de sa façade.







26. Coupe de l'église par Jean-Pierre Guillebaud, 1835 (AEG, P.P. 309).

celle-ci ne soit doublée en 1944-1945 (fig 24). La porte d'entrée à accolade, surmontée avant 1944 d'une croix, se trouve au-dessous d'une grande fenêtre encadrée de colonnettes.

Une sorte de transept voûté est créé en avant du chœur en reliant les deux chapelles par un grand arc et en les mettant chacune en communication avec la nef par

une porte en tiers-point. Cette disposition rappelle le « passage berrichon » de l'architecture romane dont Guillebaud a peut-être connu quelque exemple (fig. 25).

D'autres transformations moins importantes sont apportées aux parties conservées de l'église: l'arc triomphal et la baie de la paroi sud du chœur, la voûte et l'arc d'entrée de la chapelle sud sont reconstruits, de même que l'accès à la chapelle des Saconay, les sols sont refaits en plancher¹⁷⁶.

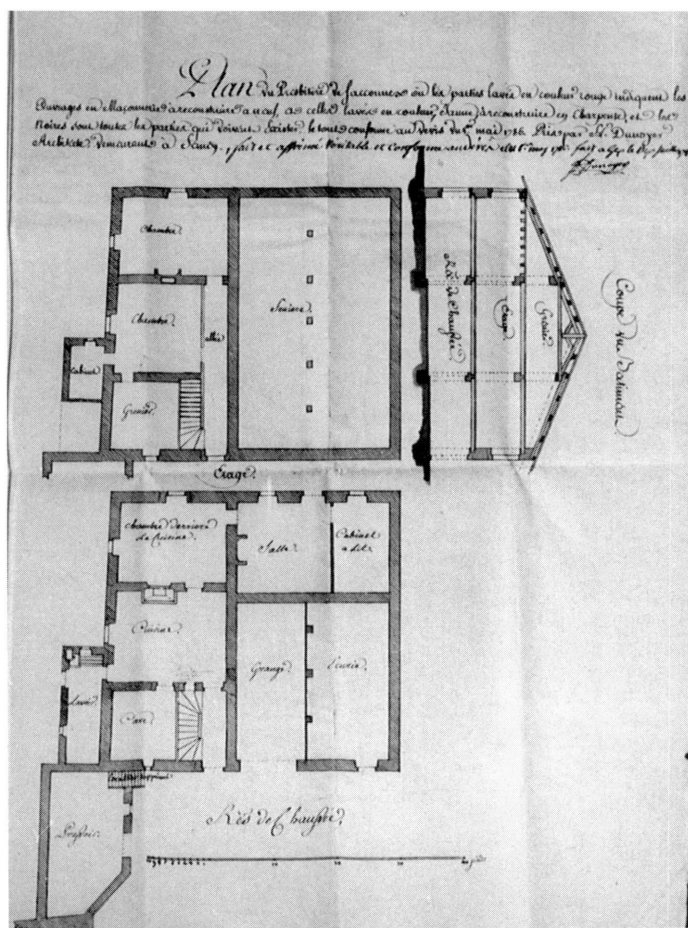
L'église n'avait jusqu'alors jamais possédé de sacristie, une est édifiée lors du même chantier au nord du chœur (fig. 4.11). Elle communique avec le sanctuaire par une

25. L'église Saint-Hippolyte après la restauration intérieure de 1987-88.

porte. Cette sacristie vient masquer la fenêtre à remplage de la chapelle des Saconay qui est murée et remplacée par une nouvelle baie dans la paroi nord.

Cette reconstruction de la nef et du clocher constitue l'un des plus précoces témoignages de l'architecture néo-gothique en Suisse romande; si dans le canton de Vaud des églises catholiques sont édifiées dans ce style au même moment à Nyon (1837-1839), Morges (1842-1844), Rolle (1843) et Bottens (1843-1848), il faut attendre 1850, voire 1860, pour que des églises néo-gothiques soient élevées dans les cantons de Fribourg et du Valais¹⁷⁷. A Genève, l'adoption de ce nouveau style a été plus rapide grâce à Jean-Pierre Guillebaud qui bâtit, outre l'église du Grand-Saconnex, les temples de Vernier en 1835-1837 et de Plainpalais en 1846-1847 et l'église de Versoix en 1838-1841, et à Jacques-Louis Brocher, auteur de la chapelle de la Pélisserie en 1838 et du temple des Eaux-Vives en 1841-1842¹⁷⁸.

27. Plan du « Presbiter de Saconnex » par l'architecte François Dunoyer, 1786. Les murs anciens sont hachurés, les maçonneries refaites en 1786 sont figurées en gris.



Les restaurations modernes

L'église du Grand-Saconnex est attribuée pendant le « Kulturkampf » aux catholiques chrétiens qui y célèbrent leur culte de 1876 à 1897 avant qu'elle ne soit restituée aux catholiques romains¹⁷⁹.

Deux baies néo-gothiques sont percées au début du XX^e siècle sous la tribune de l'orgue: les fonts baptismaux seront encastrés plus tard sous celle du nord¹⁸⁰.

L'église est ensuite entièrement restaurée en 1944-1945. Le chœur et les chapelles sont laissées, à l'intérieur, en pierre apparente tandis que la nef reçoit un crépissage « rustique ». La tribune de l'orgue est allongée¹⁸¹ et la façade néo-gothique simplifiée par la suppression d'une grande partie de son décor et le doublement du mur de part et d'autre du clocher. Un auvent est ajouté devant l'entrée (fig 1). Enfin, une annexe vient agrandir la sacristie (fig. 5).

La restauration de 1984-1988 a respecté les apports extérieurs de 1944-1945, mais les qualités architecturales de l'édifice ont été remises en valeur à l'intérieur par le recrépissage des murs et des voûtes¹⁸².

Le château des Saconay et la cure

Deux bâtiments étaient à proximité immédiate de l'église: le château des seigneurs de Saconay et la cure (fig. 2). Une langue de terre entre la route de Ferney et le chemin du cimetière, au sud-ouest de l'église, est appelée le « vieux château » au XIX^e siècle encore¹⁸³. Un groupe de bâtiments s'élève au sud de l'église; il figure déjà, sous la forme d'un édifice carré, sur un plan de 1730¹⁸⁴ et aurait été, d'après Louis Blondel, bâti sur les substructions du château¹⁸⁵. Ce château est assiégé par les Genevois à deux reprises en janvier 1536, le 21 et le 26, avant qu'ils ne s'en emparent le 30 du même mois, le pillent et y laissent une garnison¹⁸⁶. Il est démantelé à la suite d'une décision du Conseil de Genève du 14 mars 1590¹⁸⁷. Le bâtiment est dit en 1602 « démolé par les guerres »¹⁸⁸ et la « maison forte de Saxonnex » et son domaine sont amodiés en 1603 par Charlotte de Chissé, veuve de Denis de Saconay¹⁸⁹; ils continueront à l'être tout au long du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle¹⁹⁰. Le château est toujours en ruine lorsque Ignace-Antoine de Saconay vend en 1728 à Barthélemy Pelissari «... son domaine de Saconnay le Grand au Pays de Gex, les mazes et sol du château, grange, maisons et autres bâtiments en dépendants...»¹⁹¹.

La cure se trouvait en 1536 à proximité de l'église, avant même que le 1^{er} avril 1623 Etienne de la Thuille, de Thônex, vende deux membres de maison en un lieu

« touchant l'église » à Pierre Poncet, curé du Grand-Saconnex¹⁹². L'emplacement de cette dernière maison est décrit par la visite de 1663 « ... La maison presbytérale a deux estages, une grange, un stable, un jardin, un chevier et verger, le tout joint ensemble contenant environ trois quart de pose que jouxte le verger desdits hoirs dudit Loüys Savion du levant et bize, le grand chemin tendant de Saconnex à Genève du vent, les mazures du chateau de Saconnex, l'esglise et le cimettière du couchant ».

Une autre description des lieux faite en 1682, à l'occasion de la donation par le seigneur de Saconay d'une étroite bande de terrain pour l'agrandissement de la grange du curé, confirme que la cure jouxte le côté oriental des ruines du château et est situé au sud de l'église¹⁹³.

Cette cure nécessite de très importantes réfections et transformations en 1681¹⁹⁴, 1753-1754¹⁹⁵ et 1786-1787¹⁹⁶ ; avant ces derniers travaux, un plan daté du 1^{er} mai 1786 et signé François Dunoyer, architecte à Ferney, est établi¹⁹⁷ (fig. 27). Sa découverte permet d'identifier le presbytère avec les maisons conservées au sud de l'église. Surélevées au XIX^e siècle, ces maisons comprennent actuellement trois habitations distinctes. La première occupe les anciennes grange et écurie élargies vers l'ouest en 1682, la deuxième, la cave, la cuisine et la « chambre derrière la cuisine ». Quant à la troisième, elle est constituée de la salle créée au fond de la grange en 1753¹⁹⁸, dans une partie de laquelle a été aménagé avant 1786 un « cabinet à lit ». Un pressoir a été bâti entre 1730 et 1786¹⁹⁹ entre la cure et la chapelle de Notre-Dame ; il a été reconstruit au XIX^e siècle. Cette cure a été vendue à des particuliers comme bien national à la Révolution et subdivisée par la suite²⁰⁰.

L'identification du presbytère acheté en 1623 avec ces maisons indique que le château était à l'ouest de l'emplacement proposé jusqu'ici, exactement au lieu-dit le « vieux château » où des murs qui menaçaient ruine ont d'ailleurs été abattus au XIX^e siècle²⁰¹. Une fondation de mur et un fossé découverts par Louis Blondel en 1954 devaient appartenir aux défenses extérieures orientales du château²⁰². Le mur sud du cimetière et le chemin qui le longe sont perpendiculaires à ces vestiges ; ils semblent marquer la limite nord du château. Seules des fouilles sur ce terrain communal permettraient de reconstituer le plan

de la maison-forte et de dater sa construction, mais il est en tout cas maintenant certain que l'église ne se trouvait pas à l'intérieur de l'enceinte.

CONCLUSION

L'histoire architecturale de l'église du Grand-Saconnex a suivi une évolution très complexe : l'église ajoutée au VI^e-VII^e siècle à l'édifice funéraire primitif est continuellement modifiée pour répondre aux aspirations d'une petite communauté rurale, comme l'illustre de manière particulièrement frappante la reconstruction à cinq reprises du chœur. L'analyse des vestiges archéologiques et des restes d'enduits peints, ainsi que la lecture des documents d'archives, permettent de reconstituer l'aspect général du bâtiment au travers de ses presque quinze siècles d'existence. L'intérêt des fouilles du Grand-Saconnex ne résulte pas de la découverte de vestiges spectaculaires, mais bien de la chance exceptionnelle d'avoir conservé des éléments suffisants pour restituer la longue vie d'une église de campagne. Tous les édifices successifs trouvent des parallèles à peu de distance ; ils s'inscrivent donc dans une évolution régionale que la fouille systématique par le Service cantonal d'archéologie de plusieurs dizaines d'églises de la campagne genevoise et de la ville contribue chaque année à mieux percevoir.

Une communauté humaine ne se résume bien évidemment pas uniquement à son église : l'étude anthropologique des squelettes du Grand-Saconnex offre d'importants renseignements sur la population locale. Les différentes formes d'ensevelissement, les objets déposés dans les tombes, les traces d'embaumement éclairent certaines pratiques funéraires. Enfin, les monnaies, malgré leur petit nombre, illustrent une fois de plus, avec quelques provenances lointaines, la formidable circulation monétaire dans la région au Moyen Âge.

Certains problèmes soulevés par les fouilles ont été trop rapidement abordés dans cet article. Ils pourront être repris plus en détail dans un autre cadre. De même, il est à souhaiter qu'au cours des prochaines années d'autres travaux viennent préciser l'image du Grand-Saconnex gallo-romain et médiéval, il serait notamment intéressant de mieux connaître, dans les alentours de l'église, les nécropoles du Haut Moyen Âge et le château des Saconay.

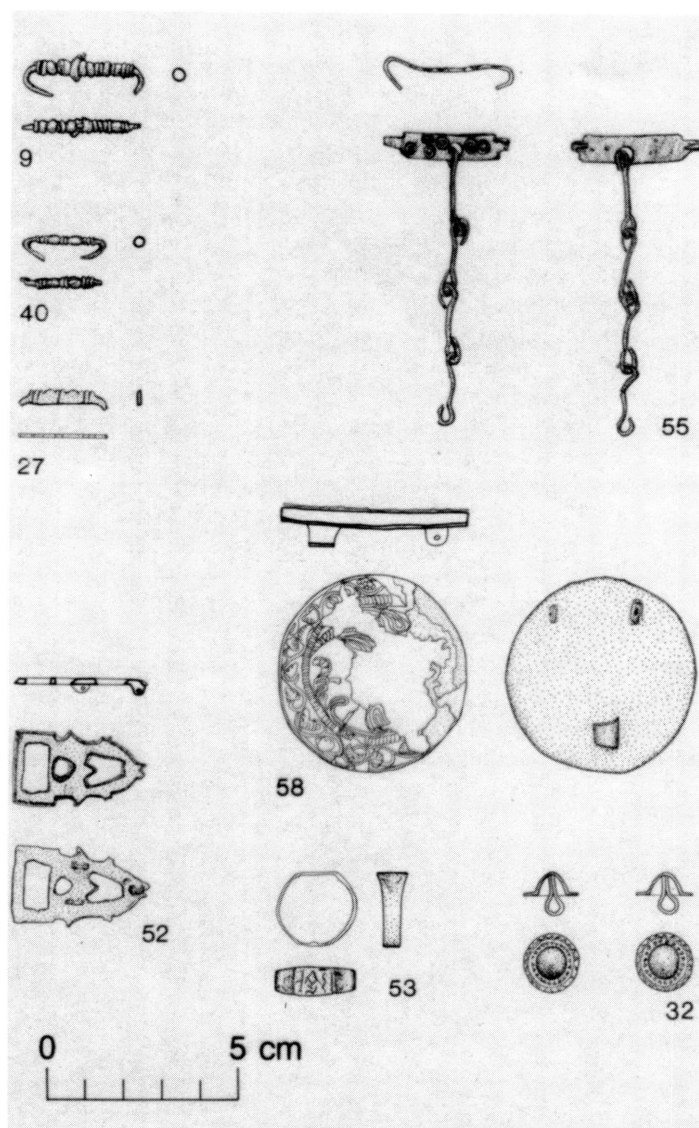


Fig. 28

- n° 9 Agraphe à double crochet, bronze, corps cylindrique annelé ; fixation de chaînette. Longueur : 33 mm. E 6.55/N 14.00-456.01. VII^e-VIII^e siècle (203).
- n° 27 Agraphe à double crochet, argent, corps plat incisé. Longueur : 24 mm. E 12.00/N 11.80-455.90. VII^e-VIII^e siècle (204).
- n° 32 Rivets, bronze. E 3.00-4.00/N 13.00-14.00-455.50. VI^e-VII^e siècle (205).
- n° 40 Agraphe à double crochet, bronze, corps cylindrique annelé. Longueur : 21 mm. E 6.00/N 13.00-455.95. VII^e-VIII^e siècle (206).
- n° 55 Agraphe à double crochet avec chaînette, bronze, corps plat percé et orné de cercles oculés. Longueur : 35 mm. E 6.20/N 12.80-455.90. VII^e-VIII^e siècle (207).
- n° 52 Boucle de lanière triangulaire ajourée, bronze. 35 mm/20 mm/4 mm. Tombe XXX, sur le bassin. VII^e siècle (208).
- n° 53 Bague, argent. Diamètre : 20 mm. Largeur maximale : 7,5 mm. Large chaton plat gravé de lettres, certaines informes. Probablement copie d'une bague marquée d'un nom. Tombe XXX, extrémité occidentale. VI^e-VII^e siècle (209).
- n° 58 Fibule discoïde, laiton doré. Diamètre : 50 mm. Bordée de rinceaux de feuillages et fruits, motif central perdu. Tombe 92, à côté du crâne. VI^e-VII^e siècle (210).

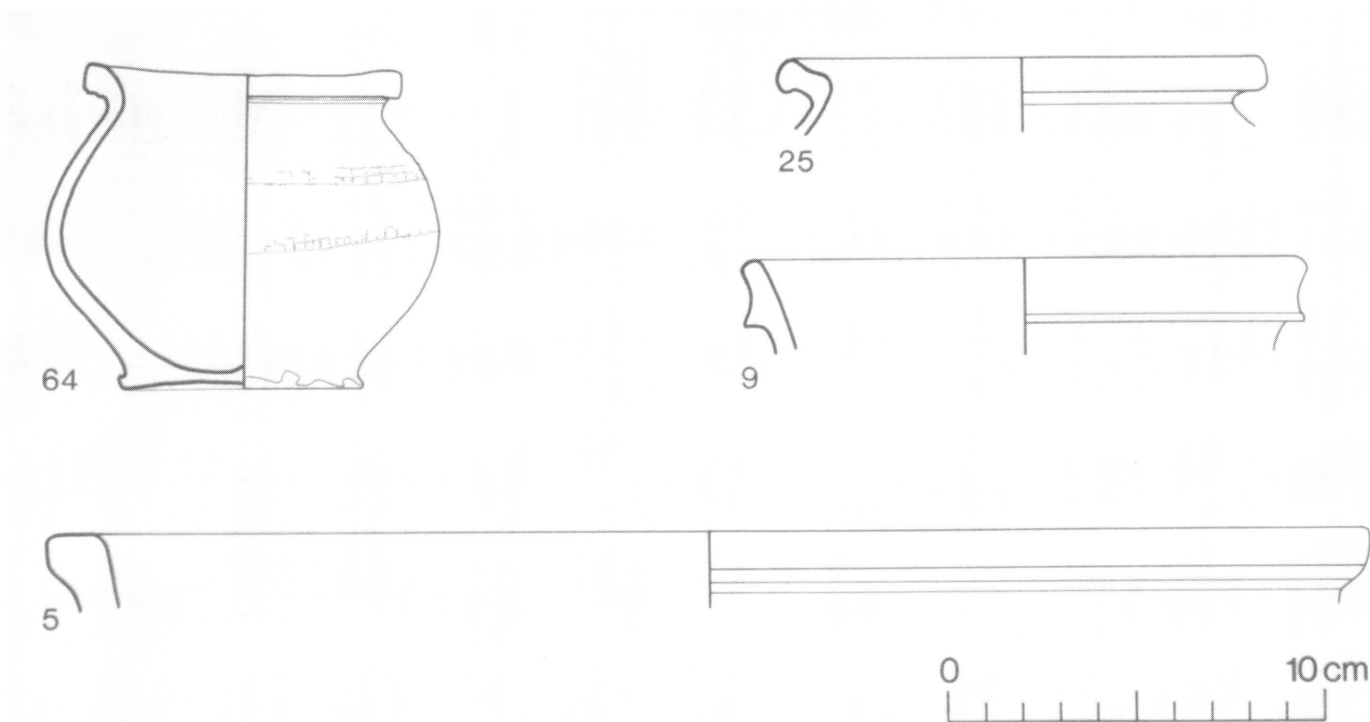


Fig. 29

- | | | | |
|-------|---|--------|---|
| n° 64 | Pot à lèvre en bandeau. Pâte ocre à gris-brun, assez fine, dure, dégraissant sablo-quartzeux assez grossier. Surface partiellement lissée, décor à la molette sur la panse. Tombe IV. VI ^e -VII ^e siècle (211). | n° C25 | Pot à bord concave en bourrelet, pâte et dégraissant comme C9, traces de suie sur les surfaces externes. Tombe XXX. VI ^e -VII ^e siècle (213). |
| n° C9 | Pot à lèvre en bandeau, pâte grise assez fine, dure, fin dégraissant sablo-quartzeux. Tombe XI. VI ^e -VII ^e siècle (212). | n° C5 | Jatte à bord rectangulaire, pâte à cœur ocre et à bord gris-beige, dure, dégraissant sablo-quartzeux assez grossier. Remblai des tombes romanes 79 et 80. XI ^e -XII ^e siècle ? (214). |

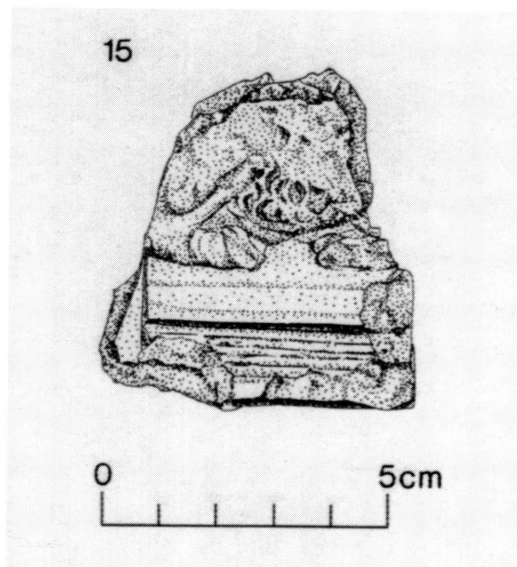


Fig. 30

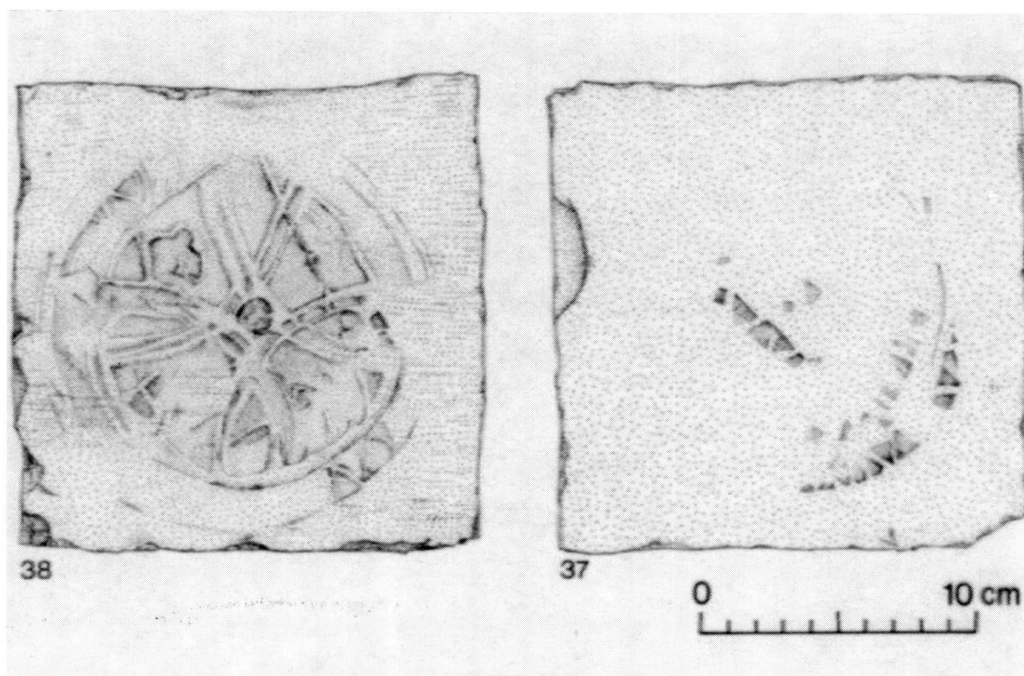
n° 15

Fragment de sculpture, calcaire blanc. E 8.90/N 6.60-455.73. Agneau couché sur une base moulurée. Epoque gothique, xv^e siècle ?

Fig. 31

n°s 37-38

Carreaux de sol à décor estampé, terre cuite. Chœur. xv^e siècle (215).



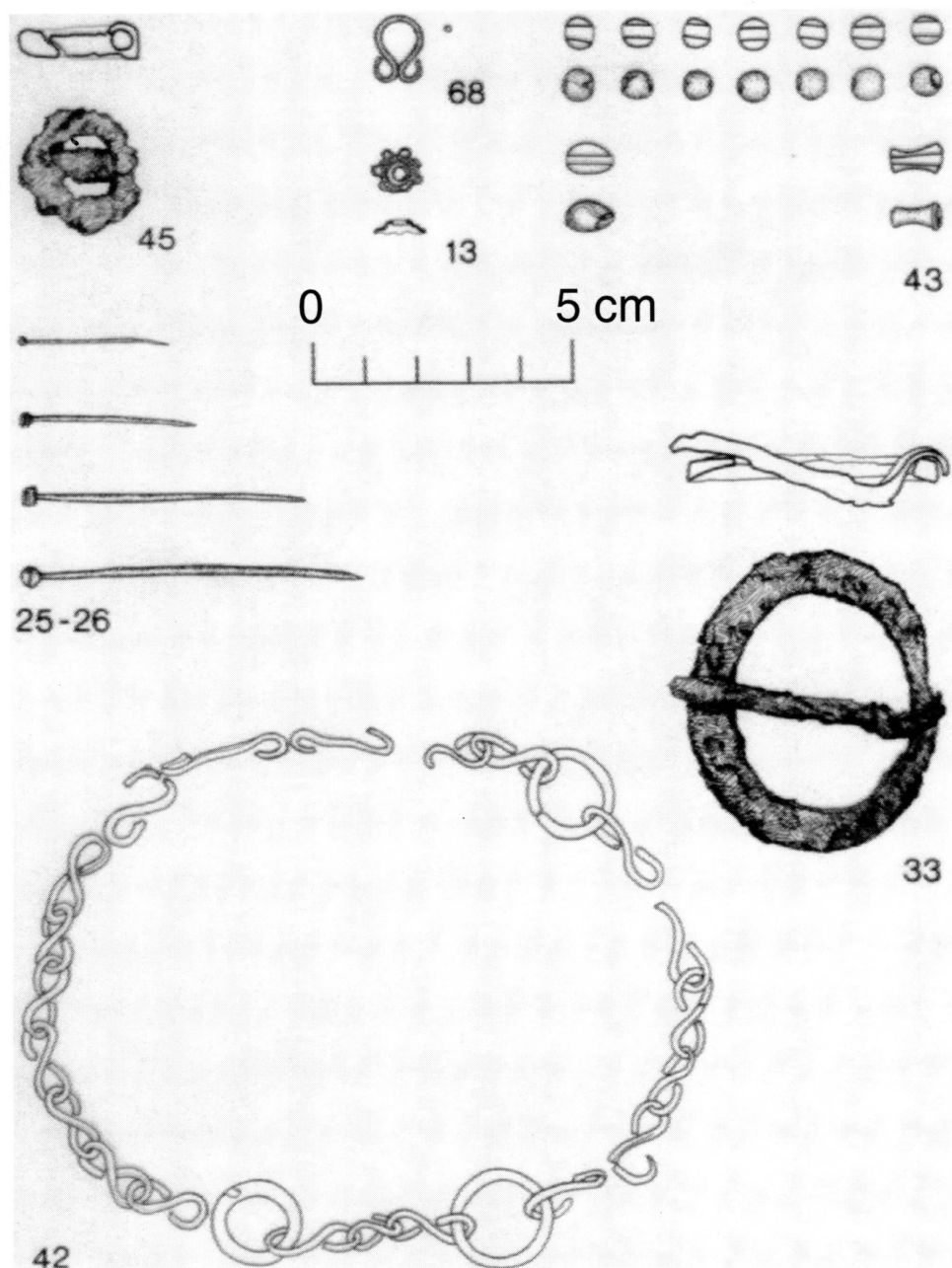


Fig. 32

n° 13	Applique bronze. E 9.40/N 5.90-455.78, vers XIV ^e siècle (216).	n° 43	Perles de chapelet, bois et pâte de verre (perle ovoïde). Tombe 28. XVII ^e -XVIII ^e siècle.
n° 25	Épingle, bronze. Tombe 30, vers le crâne.	n° 45	Boucle de ceinture, fer. Diamètre : 24 mm. Tombe 96, sur le sternum de l'enfant. XV ^e -XVIII ^e siècle.
n° 26	Épingles, bronze. Tombe 31.	n° 68	Agraphe de vêtement, bronze. E 3.00/N 13.00-455.50. XVII ^e -XVIII ^e siècle.
n° 33	Boucle de ceinture, fer. Tombe 82, sur le bassin.		
n° 42	Chaînette, bronze. E 6.40/N 13.50-455.80.		

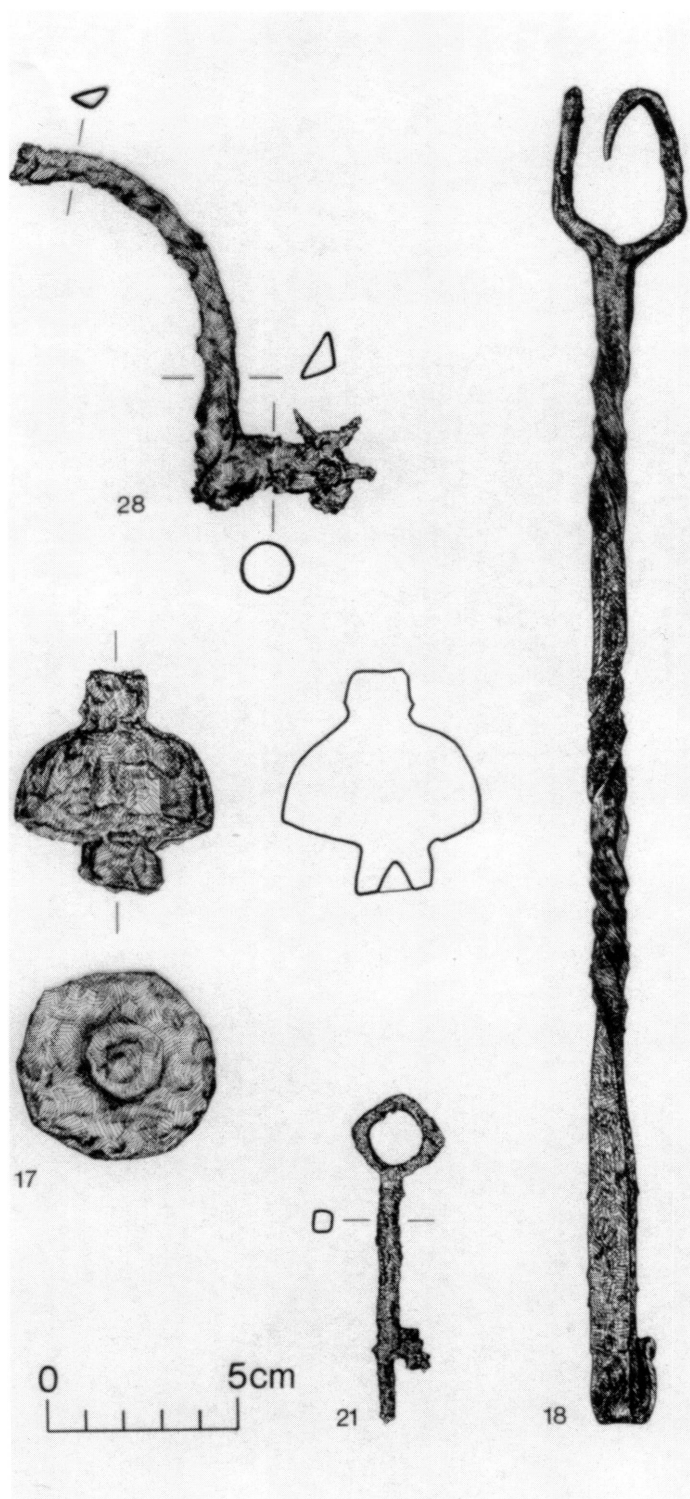


Fig. 34

n° 30

Médaille octogonale, bronze. 29 mm/16 mm. Tombe 13 (curé Antoine Bouvier enseveli en 1705). Avers : Vierge noire d'Einsiedeln. Revers : chapelle de la Miséricorde d'Einsiedeln construite en 1617 (218).

Fig. 33

n° 17

Pommeau d'épée (?), fer. E 13.20/N 6.25-456.15, remblai de 1837.

n° 18

Crochet de crémaillère, fer. E 12.80/N 6.30-456.15, remblai de 1837.

n° 21

Clef, fer. E 6.50/N 8.50-455.20. XIV^e-XV^e siècle (217).

n° 28

Fragment d'éperon à molette, fer. E 7.20/N 7.60-455.80. XIV^e-XV^e siècle.

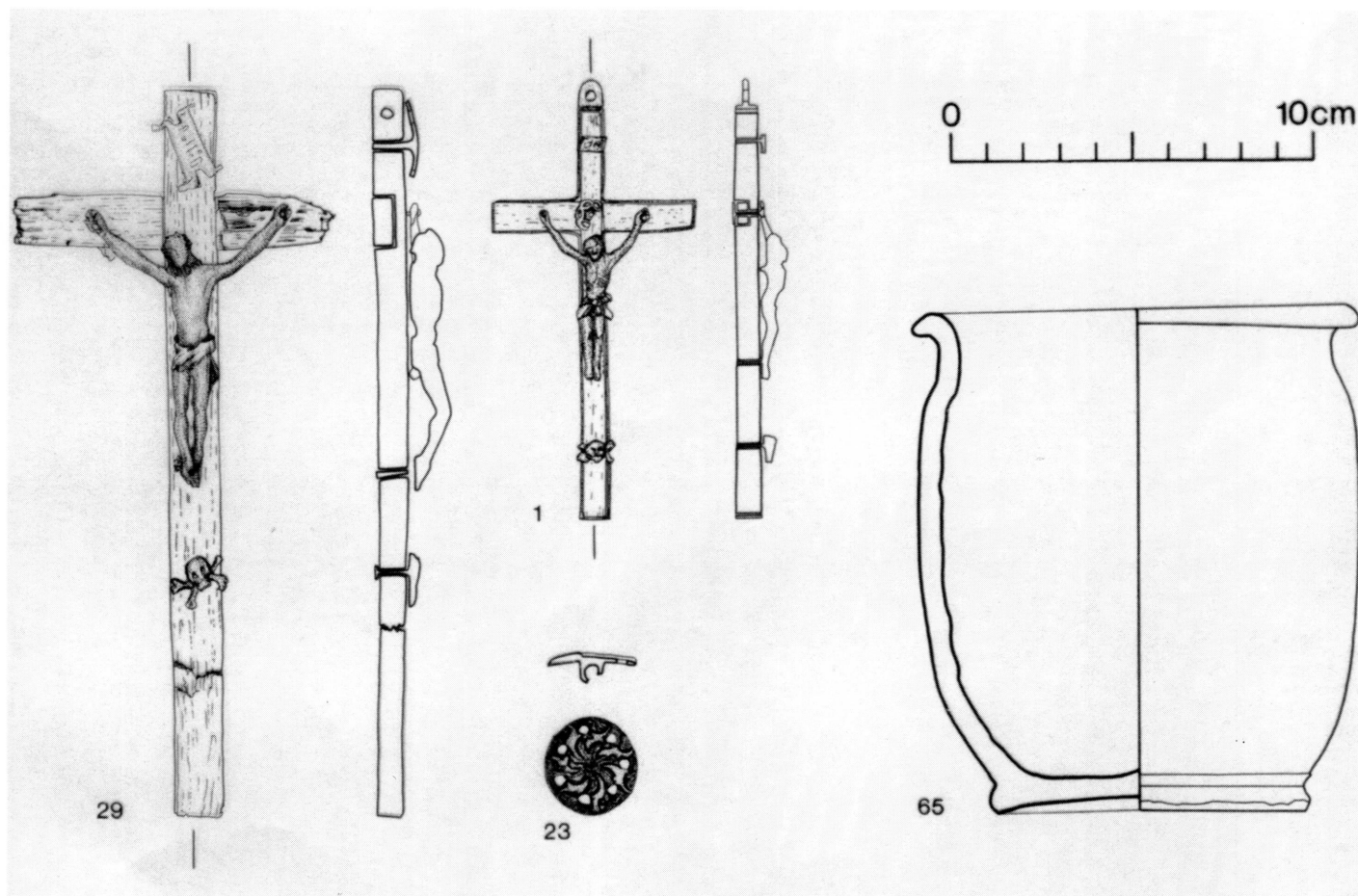


Fig. 35

- n° 1 Crucifix, bois et bronze. Tombe 1 (coffret de réduction déposé en 1944-45 sous le plancher de la chapelle sud). XIX^e siècle.
- n° 29 Crucifix, bois et bronze. Tombe 13 (curé Antoine Bouvier enseveli en 1705).
- n° 23 Bouton, bronze. E 6.30/N 11.50-455.80. XVIII^e siècle.
- n° 65 Pot à glaçure plombifère interne vert pomme. Pâte ocre-saumon. Tombe 38 (Jean-Dominique-Almoso Tiepolo enseveli en 1764).

Fig. 36

Chapiteau sculpté et doré, tilleul. Hauteur : 230 mm / diamètre des colonnettes disparues : 142 mm. Paire conservée à la sacristie. Provient probablement d'un ancien retable du XVIII^e siècle.



¹ Le chœur, dirigé par l'archéologue cantonal M. Charles Bonnet, était placé sous la responsabilité de l'auteur, aidé pour les relevés par M^{mes} Françoise Plojoux et Michèle Joguín et MM. Dominique Burnand, Gérard Deuber et Alain Peillex. Les photographies sont dues à M^{me} Monique Delley et à M. Jean-Baptiste Sevette. Les ossements, prélevés par M^{mes} Evelyne Leemans et Liliane Olivier et nettoyés par M^{me} Evelyne Ramjoué, ont été analysés par M. Christian Simon; on trouvera son rapport en annexe, ainsi que celui de M. Franz Koenig sur les monnaies. Les dégagements ont été effectués par MM. José Martínez Díaz, Luis Mendes, Joao Mendes, Santo Isabella et Eladio Duarte de l'entreprise François Cuénod S.A. Enfin, M^{me} Isabelle Cervi-Brunier, historienne, M^{me} Barbara Roth et MM. Jean-Etienne Genequand, archivistes d'Etat adjoints, Philippe Broillet, paléographe, Marc-André Haldimann, archéologue, et Michel Etter, conservateur du Musée suisse du jeu à la Tour-de-Peilz, nous ont aidé, par leurs renseignements, à rédiger cet article. Que tous ces collègues soient ici remerciés de leur très précieux appui.

Dans les citations de documents, l'orthographe originale a été respectée mais la ponctuation et l'accentuation ont été modernisées. Abréviations: Archives d'Etat de Genève (AEG), Archives communales du Grand-Saconnex (AC Grand-Saconnex), Archives départementales de l'Ain (AA), Archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS).

² Eugène-Louis DUMONT, *Histoire du Grand-Saconnex*, Genève, 1967, pp. 415-418.

³ Cette maison est datée de 1745 au-dessus de la porte. Elle a remplacé une maison plus ancienne vendue en 1682 par Isaac Gautier au curé Antoine Bouvier: « une place mazeuse sise audit Saccnay où y avoit une maison de nouveau bruslée » (AEG, Charles Dumont notaire vol. I, f° 437, 26.12.1682). La visite pastorale de 1686 la situe: «... joignant le cimetière dudit Saconnex du vent, un chemin de service de bise, la vigne de la cure du levant, et le grand chemin du couchant...» et signale qu'elle a déjà été rebâtie. (ADHS, I G 120, f° 206 ss).

⁴ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 3. Chemin du Jonc.

⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁶ Procès-verbal, séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 26.3.1857. Actuel emplacement de Palexpo.

⁷ *Régeste genevois*, Genève, 1866, n° 259.

⁸ *Ibid.*, n° 554.

⁹ AEG, Evêché, visites, vol. I, f° 77v (6.5.1412).

¹⁰ ADHS, I G 98, f° 25 (19.3.1443).

¹¹ AEG, Evêché, visites, vol. III, f° 70v (19.6.1481).

¹² AEG, Evêché, visites, vol. IV, f° 351v (15.12.1517).

¹³ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 86.

¹⁴ *Ibid.*, p. 112.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 115, 140.

¹⁶ *Ibid.*, p. 134.

¹⁷ *Ibid.*, pp. 140, 146.

¹⁸ ADHS, I G 115, f° 19 ss (17.6.1663).

¹⁹ ADHS, I G 117, f° 39 (1668).

²⁰ ADHS, I G 117, f° 62 (26.6.1671).

²¹ ADHS, I G 117, f° 104 (16.6.1676).

²² ADHS, I G 119 2^e partie, f° 388 ss (3.5.1682).

²³ ADHS, I G 120, f° 206 ss (25.7.1686).

²⁴ ADHS, I G 121, f° 28 ss (27.7.1692).

²⁵ ADHS, I G 122, f° 35 ss (5-6.8.1698).

²⁶ ADHS, I G 127, f° 454 ss (26.8.1765).

²⁷ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 32.

²⁸ *Ibid.*, pp. 32-33.

²⁹ AC Grand-Saconnex, sans cote.

³⁰ *Ibid.*

³¹ AEG, Eglise D 4. Le couvert de l'église et du clocher sera à nouveau réparé en 1770 par Joseph Fillioz, charpentier, et un ouvrier ferblantier, AA, C377.

³² AA, C377. La porte et un angle du clocher nécessitent aussi des réparations.

³³ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 304.

³⁴ AA, C377.

³⁵ AC Grand-Saconnex, Registre du Conseil municipal.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*, 7.11.1814.

³⁹ *Ibid.*, 25.7.1819.

⁴⁰ *Ibid.*, 12.11.1820, 4.11.1821, 15.11.1823, 14.11.1826, 18.11.1827, etc.

⁴¹ AEG, R.C. 354, p. 429, 26.9.1834, p. 653, 19.11.1834; R.C. 355, pp. 524-525, 8.4.1835. Travaux AA n° 32 pièces annexes, n° 95.

⁴² AEG, R.C. 356, p. 191, 31.8.1835. P.P. 309. Plans de l'Eglise [...] du Grand-Saconnex, Travaux Publics 1835-38. Ce recueil conserve les plans et élévations de Guillebaud.

⁴³ AEG, R.C. 359, p. 853, 30.6.1837. Jean-Pierre Guillebaud propose la construction d'une église neuve au bas du cimetière pour 62.000 fl. R.C. 360, pp. 15-16, 5.7.1837.

⁴⁴ AEG, R.C. 358, pp. 104-105, 25.7.1836, R.C. 359, pp. 102-103, 20.1.1837. R.C. 360, p. 200, 25.8.1837. p. 352, 25.9.1837. Travaux publics AA 35, 1837, n° 237, 276, 285.

⁴⁵ AEG, R.C. 359, p. 734, 2.6.1837.

⁴⁶ AEG, Travaux publics, registre législatif, AA 52, p. 527, 19.9.1837.

⁴⁷ AC Grand-Saconnex, Procès-verbaux des séances du Conseil 11.3.1838.

⁴⁸ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 323.

⁴⁹ Louis BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1944*, dans: *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 28-32; *Chronique 1945*, dans: *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 31-33.

⁵⁰ Le Service cantonal d'archéologie n'est intervenu que lors de la réfection intérieure.

⁵¹ François-Olivier DUBUIS, *Archéologie, tradition et légendes*, dans: *Helvetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zurich, 1966, pp. 317-326.

⁵² Eugène RITTER, *Les saints honorés dans le diocèse de Genève*, dans: *Revue Savoisienne*, 30^e année, 1889, pp. 232, 236.

⁵³ Jean-Paul BERGERI, *Les épidémies en Savoie*, dans: *L'histoire en Savoie*, n° 89, 1988, pp. 28-35.

⁵⁴ Louis BINZ, *Les Confréries dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen-Age*, dans: *Le mouvement confraternel au moyen-âge, France, Italie, Suisse*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 97, 1987, p. 234.

⁵⁵ Les extrémités nord des *formae* sont larges de 0,40 m et hautes de 0,36 m.

⁵⁶ Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (MDG), t. 8, 1977, pp. 50-57.

⁵⁷ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézégny*, dans: *MDG*, t. 10, 1983, pp. 61-64.

⁵⁸ Louis BLONDEL, *Chronique 1943*, dans: *Genava*, t. XXII, 1944, p. 38.

⁵⁹ Charles BONNET, *Chronique 1982-1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 59.

⁶⁰ Michel COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du v^e au xiii^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, pp. 60, 72.

⁶¹ Peter EGGENBERGER et Denis WEIDMANN, *Saint-Prex, église fouilles 1977-1979*, dans: *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 64, 1981, pp. 270-271.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Peter EGGENBERGER, Werner STOECKLI et Christophe JOERG, *La découverte en l'abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus*, dans: *Helvetia Archeologica*, 6/1975-21, pp. 22-32.

⁶⁴ Béatrice PRIVATI, *op. cit.*, p. 40.

⁶⁵ *Ibid.*, pp. 67-68.

⁶⁶ Toutes les dimensions sont données dans l'œuvre. Un catalogue détaillé des tombes est déposé au Service cantonal d'archéologie.

⁶⁷ L'ajout de la t. XVI-XVII a détruit l'extrémité de la t. XII, réparée lors d'une réutilisation. La stratigraphie assure la postériorité de la t. XV.

⁶⁸ Charles BONNET, *La Madeleine...*, *op. cit.*, pp. 62-94.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 76.

Louis BLONDEL, *Le temple de l'Auditoire, ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve*, dans: *Genava*, n.s., t. V, 1957, pp. 107-110.

⁷⁰ Charles BONNET, *La Madeleine...*, *op. cit.*, pp. 74-76 et 94-95.

⁷¹ Fouille dirigée par Jean Terrier en 1985-1986.

⁷² Fouille en cours sous la direction de Charles Bonnet et Béatrice Privati.

- ⁷³ Michel COLARDELLE, *op. cit.*, pp. 60-64.
- ⁷⁴ Louis BLONDEL, *La chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice d'Agaune*, dans: *Vallesia*, VIII, 1953, pp. 5-18.
- ⁷⁵ Charles BONNET, *La Madeleine...*, *op. cit.*, pl. XXII.4.
- ⁷⁶ Fouilles du Service archéologique fribourgeois. Publication à paraître.
- ⁷⁷ Gilles BOURGAREL, Belfaux, *Chronique archéologique 1986, Archéologie Fribourgeoise*, Fribourg, 1989, pp. 69-72.
- ⁷⁸ Michel COLARDELLE, *op. cit.*, fig. 95.
- ⁷⁹ Béatrice PRIVATI, *op. cit.*, p. 58.
- ⁸⁰ Cette obligation différenciée d'entretien ressort d'une grande partie des visites pastorales de la région.
- ⁸¹ Il en reste quelques lambeaux au-dessus des tombes III-IV essentiellement.
- ⁸² Charles BONNET, *La Madeleine...*, *op. cit.*, pp.114-121; *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, pp. 74-77, 92-95.
- Charles BONNET et Gérard DEUBER, *L'église de l'ancien prieuré de Prévessin (Ain)*, dans: *Cahiers René de Lucinge*, n° 21, 1978, pp. 6-8.
- ⁸³ Philippe ARIES, *L'homme devant la mort, t. I, Le temps des saints*, Paris, 1985, p. 53.
- ⁸⁴ Voir l'étude de Christian Simon. Cette surmasculinité n'est pas unique dans la région: Michel COLARDELLE, *op. cit.*, p. 368.
- ⁸⁵ Il n'est pas impossible qu'un léger épaulement ait existé en élévation.
- ⁸⁶ Fouille en cours sous la direction de Jean Terrier.
- ⁸⁷ Michel COLARDELLE, *op. cit.*, pp. 98, 106.
- ⁸⁸ Env. 4,60 m de côté.
- ⁸⁹ Charles BONNET, *La Madeleine...*, *op. cit.*, pp. 126-130.
- ⁹⁰ *Ibid.*, pp. 130, 132 et pl. XXXI, 2.
- ⁹¹ Voir note 71.
- ⁹² Charles BONNET, *Chronique 1984-1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 64-66.
- ⁹³ Charles BONNET, *Chronique 1982-1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIII, 1984, pp. 58-59.
- ⁹⁴ Charles BONNET, *Jussy*, *op. cit.*, pp. 77-79.
- ⁹⁵ Le parement intérieur du mur n'est pas conservé, aussi cette largeur est-elle reconstituée d'après les négatifs.
- ⁹⁶ Charles BONNET, et Gérard DEUBER, *Prévessin*, *op. cit.*, pp. 7-8.
- ⁹⁷ Charles BONNET, *Jussy*, *op. cit.*, p. 98.
- ⁹⁸ Dimensions intérieures originales: 7,50 m par 4,50 m.
- ⁹⁹ Les arcs brisés de ces trois baies ne sont pas le résultat d'une transformation tardive, contrairement à ce qui a été écrit à plusieurs reprises.
- ¹⁰⁰ Voir note 94.
- ¹⁰¹ Voir note 93.
- ¹⁰² Charles BONNET, *Russin*, *op. cit.*, pp. 44-53.
- ¹⁰³ Louis BLONDEL, *Un prieuré inconnu: le temple de Malval*, dans: *Genava*, n.s., t. XII, 1964, p. 118.
- ¹⁰⁴ Voir note 71.
- ¹⁰⁵ Charles BONNET, *Chronique 1982-1983*, *op. cit.*, p. 59.
- ¹⁰⁶ Marc-R. SAUTER, *Chronique 1965-1967*, dans: *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, pp. 21-27.
- ¹⁰⁷ Charles BONNET, *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 152-155.
- ¹⁰⁸ Charles BONNET, *Chronique 1986-1987*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, p. 54.
- ¹⁰⁹ Fouille en cours par Jean Terrier.
- ¹¹⁰ Charles BONNET, *Chronique 1984-1985*, *op. cit.*, pp. 60-62.
- ¹¹¹ Louis BLONDEL, *Chronique 1945*, *op. cit.*, pp. 28-31.
- ¹¹² Le chœur sera légèrement raccourci en 1837 lors de la reconstruction de l'arc triomphal.
- ¹¹³ Le meneau de la fenêtre figure sur le relevé de Guillebaud et quelques fragments de son remplage ont été retrouvés dans le bouchon.
- ¹¹⁴ Leurs trous de scellement sont visibles sur le montant conservé de la baie et sur les claveaux de l'arc primitif, réutilisés lors de la reconstruction de 1837.
- ¹¹⁵ Pour l'histoire de ces dalles voir: Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, pp. 18-19 et 45-46.
- ¹¹⁶ E.-Amédée DE FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 5, 1910, p. 299.
- ¹¹⁷ *Ibid.*, p. 301.
- ¹¹⁸ J. BEYSSAC, *Les chanoines de Lyon*, Lyon, 1914, p. 130.
- ¹¹⁹ Voir les caveaux retrouvés à la Madeleine, à Hermance, Jussy, Confignon, Thônex notamment.
- ¹²⁰ Rapport de Théo-Antoine Hermanès, en collaboration avec Evelyne Riedener-Meyer, Crephart, 27 octobre 1987.
- ¹²¹ Le tabernacle n'a reçu que deux couches de badigeon blanc, il a donc été muré très tôt. *Ibid.*
- ¹²² Elle recouvrait la tombe 162.
- ¹²³ Il en subsiste les trous de scellement.
- ¹²⁴ Les parements ont été entièrement refaits à cet endroit qui correspond à l'emplacement des entrées des chapelles précitées.
- ¹²⁵ L'étroit bouchon a été supprimé plus tard, mais son emplacement est marqué par la limite des enduits.
- ¹²⁶ Plusieurs fondations avortées du même type m'ont été signalées par M. Philippe Broillet.
- ¹²⁷ A la Cathédrale, à Saint-Gervais, Corsier, Vandœuvres et Collonge notamment.
- ¹²⁸ Dimensions intérieures: 4,30 m par 3,40 m.
- ¹²⁹ AEG, Travaux Publics, AA 35, n° 237 bis.
- ¹³⁰ Ce pressoir a été bâti entre 1730 et 1786, voir *infra*.
- ¹³¹ AEG, Cadastre français E 4, Grand-Saconnex, sct A, f° 2.
- ¹³² Dimensions extérieures: environ 4,20 m par 5 m.
- ¹³³ Voir *supra* la visite de 1698.
- ¹³⁴ Par exemple à Vandœuvres.
- ¹³⁵ Cette moulure est identique à celle de l'entrée de la chapelle des Saconay.
- ¹³⁶ L'abaissement des niveaux de sol en 1837 pour la création de chapes de mortier dans le chœur et les chapelles et d'un vide sanitaire sous la nef a détruit les traces des interventions tardives dans l'église.
- ¹³⁷ Le bas de la fenêtre axiale a alors été muré.
- ¹³⁸ Ce remblai est coupé par les tombes 7, 8 et 10 qui lui sont donc postérieures. La relation avec les t. 82-83 n'a pu être déterminée mais elles doivent être également postérieures.
- ¹³⁹ Rapport du Crephart, voir note 120.
- ¹⁴⁰ *Ibid.*
- ¹⁴¹ Cette baie est déjà visible sur le plan de Guillebaud.
- ¹⁴² C'est la seule partie de charpente de l'église antérieure à 1837. Voir la note 31.
- ¹⁴³ Ces carreaux paraissent correspondre aux 6000 carrons fournis en 1681 par le sieur Coquet. Dimensions des carreaux octogonaux: 15 x 15 x 3,5 cm; des cubes: 6 x 6 x 3,5 cm.
- ¹⁴⁴ Rapport du Crephart, voir note 120.
- ¹⁴⁵ AEG, E.C. Grand-Saconnex n° 1. Voir aussi: Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, pp. 14-16, 48-52.
- ¹⁴⁶ *Ibid.*, f° 257.
- ¹⁴⁷ *Ibid.*, f° 273.
- ¹⁴⁸ *Ibid.*, f° 282.
- ¹⁴⁹ *Ibid.*, f° 362.
- ¹⁵⁰ *Ibid.*, f° 382.
- ¹⁵¹ *Ibid.*, f° 455.
- ¹⁵² *Ibid.*, f° 467.
- ¹⁵³ *Ibid.*, f° 474, 481-82. (DE LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIÉ, *Dictionnaire de la noblesse française*, Paris, 1876, t. 19, col. 238).
- ¹⁵⁴ *Ibid.*, f° 505, 518.
- ¹⁵⁵ *Ibid.*, f° 508, 520-21.
- ¹⁵⁶ *Ibid.*, f° 528.
- ¹⁵⁷ *Ibid.*, f° 531.
- ¹⁵⁸ *Ibid.*, f° 539.
- ¹⁵⁹ *Ibid.*, f° 580 (DE LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIÉ, *op. cit.*, t. 6, col. 327).
- ¹⁶⁰ *Ibid.*, f° 613.
- ¹⁶¹ *Ibid.*, f° 759.
- ¹⁶² *Ibid.*, f° 17.
- ¹⁶³ *Ibid.*, f° 25.
- ¹⁶⁴ *Ibid.*, f° 58.
- ¹⁶⁵ *Ibid.*, f° 81.
- ¹⁶⁶ *Ibid.*, f° 208.
- ¹⁶⁷ *Ibid.*, f° 253.
- ¹⁶⁸ *Ibid.*, f° 427.
- ¹⁶⁹ *Ibid.*, f° 441.

- ¹⁷⁰ *Ibid.*, f° 617.
¹⁷¹ *Ibid.*, f° 191.
¹⁷² *Ibid.*, f° 466-67.
¹⁷³ *Ibid.*, f° 301, 753.
¹⁷⁴ Sépulture du baron Jean de Kaunitz mort en 1608, voir l'étude en annexe de Christian Simon, et deux crânes du caveau de Rohan. David ART, *La chapelle et le mausolée du duc Henri de Rohan*, dans : *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2^e fasc., 1892, p. 242.
¹⁷⁵ Philippe ARIES, *op. cit.*, p. 59.
¹⁷⁶ Le bas des parements des murs du chœur est également repris en supprimant le fruit, tandis que les colonnes d'angle de la chapelle des Saconay sont prolongées jusqu'au nouveau sol abaissé de 0,33 m.
¹⁷⁷ Paul BISSEGER, *Le Moyen Age romantique au Pays de Vaud 1825-1850*, Bibliothèque Historique Vaudoise, n° 79, 1985, pp. 100-134, 155.
¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 155. Armand BRULHART et Erica DEUBER-PAULI, *Arts et monuments, Ville et Canton de Genève*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1985, pp. 45, 160, 181, 354-55, 403.
¹⁷⁹ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 444.
¹⁸⁰ Le vitrail de la baie nord est daté de 1919.
¹⁸¹ Les bras-de-force en bois ont été remplacés par de plus longs en béton.
¹⁸² Un sol de carreaux de terre cuite, reproduction agrandie de ceux du XVII^e siècle, a remplacé les planchers et les dallages de pierre de Sembrancher posés en 1945.
¹⁸³ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 21.
¹⁸⁴ Carte des environs de Genève dressée vers 1730 par Micheli du Crest, Ed. Kummerly et Frey, Berne, 1926.
¹⁸⁵ Louis BLONDEL, *Chronique 1954-55*, dans : *Genava*, n.s., t. IV, 1956, pp. 133-136.
¹⁸⁶ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 21.
¹⁸⁷ *Ibid.*, pp. 21-22.
¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 13.
¹⁸⁹ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 22.
¹⁹⁰ *Ibid.*, pp. 22-24.
¹⁹¹ *Ibid.*, pp. 24-25.
¹⁹² *Ibid.*, pp. 58, 152.
¹⁹³ *Ibid.*, pp. 58-59.
¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 32.
¹⁹⁵ AC Grand-Saconnex, documents non cotés. Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, pp. 59-60.
¹⁹⁶ AC Grand-Saconnex. AA, C377.
¹⁹⁷ AC Grand-Saconnex.
¹⁹⁸ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, pp. 59-60.
¹⁹⁹ Il figure sur le plan de Dunoyer en 1786, mais n'existe pas encore sur le plan de 1730 de Micheli du Crest.
²⁰⁰ Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, p. 59. Le bâtiment apparaît déjà subdivisé et agrandi au sud-ouest sur un plan cadastral de 1806. AEG, cadastre français E 4, Grand-Saconnex, sct. A, f° 2.
²⁰¹ Louis BLONDEL, *Chronique 1954-1955*, *op. cit.*, p. 134.
²⁰² *Ibid.*, fig. 51.
²⁰³ Michel COLARDELLE, *op. cit.*, fig. 52,6 (Faverge). Un catalogue plus détaillé des objets du Haut Moyen Age sera publié ultérieurement en collaboration avec le professeur Max Martin et Marc-André Haldimann.
²⁰⁴ *Ibid.*, fig. 69,6 (La Roche-sur-Foron).
²⁰⁵ Exemplaires proches : Max MARTIN, *Das Fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, dans : *Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte*, Bd. 1, 1976, pp. 284, 288-289 (t. 33,16a).
²⁰⁶ Voir note 203.
²⁰⁷ Béatrice PRIVATI, *op. cit.*, p. 155, tombe 587.
²⁰⁸ Rudolf MOOSBRUGGER-LEU, *Die Schweiz zur merowingier Zeit*, Berne, 1971, vol. 2, pl. 24,48 (Lausanne-Bel-Air).
²⁰⁹ Béatrice PRIVATI, *op. cit.*, p. 115, tombe 226.
²¹⁰ Rudolf MOOSBRUGGER-LEU, *op. cit.*, vol. 1, pp. 186-187.
²¹¹ E. FAURE-BOUCHARLAT et J.-F. REYNAUD, *Les vases funéraires de la nécropole Saint-Laurent de Lyon (haut Moyen Age)*, dans : *Archéologie médiévale*, t. XVI, 1986, pp. 46-47 et fig. 6, 3-4.
²¹² *Ibid.*, fig. 8, 15.
²¹³ *Ibid.*, fig. 8, 4-6.
²¹⁴ Datation par le contexte archéologique, pas de parallèle exact à Genève pour l'instant.
²¹⁵ Comparables aux carreaux de la maison forte d'Aire (Genève) : Waldemar DEONNA, *Les arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, 1942, fig. 121.
²¹⁶ Gabrielle DEMIANS-D'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers*, Paris, 1980, pp. 510-511.
²¹⁷ *Ibid.*, pp. 467-471.
²¹⁸ Rudolf HENGGELE, *Die Einsiedler Weihe- und Gedenkmünzen*, dans : *Benziger's einsiedler Kalender*, 1950, p. 23.

Remerciements

Nous voudrions remercier de leur aide constante le Professeur Hans-Rudolf Sennhauser, expert fédéral de la commission des Monuments historiques, l'abbé Francis Moret, curé de la paroisse, M. Paul Brouland, président de l'Association de la paroisse catholique Saint-Hippolyte, M. Jacques Malnati, architecte, et son collaborateur M. Albert Clerc, les membres des autorités paroissiales et communales, ainsi que MM. Edouard Nierlé, conservateur des monuments, et Ernest Martin, expert de la Commission cantonale des monuments, de la nature et des sites, et cette dernière Commission qui, par une subvention, a rendu possible cette publication.

Crédit photographique :

Fabienne Bujard-Ebener, Genève : fig. 1, 3, 26.
 Monique Delley, Genève : fig. 21, 22, 25, 26, 27, 34, 36.
 François Martin, Genève : fig. 24.
 Jean-Baptiste Sevette, Genève : fig. 7, 9, 13, 15, 17, 20, 23.

Dessins :

Françoise Plojoux, Genève : fig. 2, 4-6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 28-33, 35.
 Gérard Deuber, Genève : fig. 11.